

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 394

24 février 2010

### SOMMAIRE

1st RED Fund Management S.à r.l. ....	18910	IMF Alliance Corporation Sàrl .....	18892
AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l. ..	18899	Italian Restaurant S.A. ....	18907
AMP Capital Investors (Infrastructure No. 4) S. à r.l. ....	18891	IVG Luxembourg S.à r.l. ....	18903
AMP Capital Investors (Luxembourg No. 2) S.à r.l. ....	18890	Jafra S.A. ....	18898
AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 1) S.à r.l. ....	18895	KH Investments S.à r.l. ....	18910
AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 2) S.à r.l. ....	18890	La Maison du Bien Être S.à r.l. ....	18904
Arminius Commercial 2 S. à r.l. ....	18897	Lux-Fiduciaire Gestion S.à r.l. ....	18888
Arminius Commercial Sàrl .....	18897	Luxmarine S.A. ....	18889
Arminius Development S. à r.l. ....	18896	LWM .....	18903
Bel Air Partners Management Consulting S.A. ....	18899	Mercedes-Benz Luxembourg S.A. ....	18907
Brothling S.à r.l. ....	18866	M&K Home S.A. ....	18890
Capitalecho S.A.H. ....	18891	NeXT Invest S.A. ....	18909
Capital Oppportunity S.A. ....	18897	Olip 2 S.A. ....	18889
CARRELAGES WILLY PUTZ, Schieren S.A. ....	18889	Opalys S.A. ....	18904
Catalyst Investment Group (Europe) S.A. ....	18896	Parquet Böhm S. à r. l. ....	18911
Centuria Monaco S.à r.l. ....	18904	Ramey S.à r.l. ....	18899
Convertible Beta Fund .....	18903	Rolic Invest S.à r.l. ....	18887
CSC Computer Sciences S.A. ....	18887	R.P.M. Invest S.à r.l. ....	18888
D.S. Lux S.A. ....	18905	Schering-Plough Luxembourg S.à r.l. ....	18888
E.E. Energy Engineering S.A. ....	18887	SITE (Euro) No 1 S.à r.l. ....	18906
Eufina S.A. ....	18898	SmartCap Funds I .....	18905
European Treasure Holding S.A. ....	18912	Soprolux S.à r.l. ....	18908
Fishing International S.A. ....	18906	Sun Microsystems Luxembourg S.à r.l. ....	18909
Germalux Investment I Sàrl .....	18896	Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l. ....	18898
HEPP III Luxembourg FRHB S.à r.l. ....	18910	U.F. Holdings S.à r.l. ....	18866
		Unionti S.A. ....	18912
		Vistra Holdings S.à r.l. ....	18891
		Vivaldese Investments S.à r.l. ....	18907
		Voltaire Group S.A. ....	18909
		V.V.F Luxembourg SA .....	18907

**Brothling S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 119.834.

—  
EXTRAIT

En date du 21 janvier 2010, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 27 novembre 2009.
- Marjoleine Van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue nouvelle gérante de la société avec effet au 27 novembre 2009 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2010017085/16.

(100011694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**U.F. Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 132.883.721,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 151.363.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, the tenth day of February.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Union Faith Energy (H.K.) Limited, a limited company incorporated under the laws of Hong Kong, having its registered address at 22<sup>nd</sup> floor, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Hong Kong, registered with the Companies Registry, Hong Kong under Company Number 180905 (Union Faith Energy),

hereby represented by Nicolas van Heule, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, as represented above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the issued share capital of U.F. Holdings Ltd, a company incorporated and organized under the laws of Barbados, having its registered office at Worthing Corporate Centre, Worthing Main Road, Christ Church, Barbados, registered with the Office of Corporate Affairs & Intellectual Property, Barbados under Company Number 7501 (the Company) in the amount of Canadian dollars one hundred and thirty two million, eight hundred and eighty three thousand, seven hundred and twenty one (CND 132,883,721) represented by one hundred and thirty two million, eight hundred and eighty three thousand, seven hundred and twenty one (132,883,721) issued and fully paid shares without nominal or par value is duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that Union Faith Energy is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of the Company;

III. that the Sole Shareholder has waived notice of the time, place and purpose of this Special Meeting and consents to the holding a such meeting on 10 February 2010 in Luxembourg. The waiver of notice is attached to the present deed and shall be filed with such deed with the registration authorities;

IV. that by a resolution of the board of directors of the Company validly adopted on January 6, 2010, and by a special resolution validly adopted by the Sole Shareholder in Hong Kong on January 15, 2010, a copy of which shall remain annexed to the present deed, the Company duly resolved to transfer the registered office, principal establishment and central administration of the Company from Barbados to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of Barbados to give effect to that resolution have been duly performed;

V. that it results from (i) a balance sheet of the Company that, as of December 31, 2009, the net assets of the Company correspond to more than the value of the share capital of the Company, and (ii) from a certificate of the directors of the Company dated 4 February, 2010, that since the date of the balance sheet and as of the date hereof, no material change in the business of the Company and the Company's affairs has occurred which would imply that the financial statements

as per December 31, 2009 have become materially incorrect and do not give a true and fair view of the Company's situation as of the date hereof. A copy of such balance sheet and such certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed with such deed with the registration authorities;

VI. That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company from Barbados to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. Adoption by the Company of the legal form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) with the name U.F. Holdings S.à r.l. and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Approval of the Company's interim closing balance sheet in Barbados, being the opening balance sheet in the Grand Duchy of Luxembourg and confirmation of the description and consistency of all the assets and liabilities of the Company and of the paid-up issued share capital of the Company;

4. Decision that the Company's articles of association shall be adopted as set forth herein and in conformity with the laws of Luxembourg;

5. Acknowledgment of the resignation of Wai Ying Fung, Edmond Ho, Robin Sng and Mary J. Mahabir, who are current directors of the Company and granting of full discharge for the performance of their duties as directors of the Company from the date of their appointment until the date of their resignation;

6. Appointment of Susan Chow, Christian Salbaing, Richard Chan and Thomas Geiger as new directors of the Company for an unlimited duration;

7. Acknowledgement of the resignation of Caribbean Corporate Services Ltd., the current company secretary of the Company;

8. Establishment of the registered office, principal establishment and central administration of the Company at 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

9. Empowerment; and

10. Miscellaneous.

VI. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office, principal establishment and central administration of the Company from Barbados to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. The Sole Shareholder further declares that all formalities required under the laws of Barbados to give effect to such transfer have been duly performed.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves that the Company adopts the form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) with the name U.F. Holdings S.à r.l., accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to approve the Company's interim closing balance sheet in Barbados, being the opening balance sheet in the Grand Duchy of Luxembourg as at 31 December 2009, a copy of which shall remain attached to the present deed and shall be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder records that the description and consistency of all the assets and liabilities of the Company and of the paid-up issued share capital of the Company results from the aforementioned balance sheet.

The Sole Shareholder states that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain the ownership in the entirety of the Company, which continues to own all its assets and continues to be obliged by all its liabilities and commitments.

The Sole Shareholder states that the total value of all assets and liabilities of the Company is more than the aggregate of the issued share capital of the Company, being Canadian dollars one hundred and thirty two million, eight hundred and eighty three thousand, seven hundred and twenty one (CND 132,883,721) represented by one hundred and thirty two million, eight hundred and eighty three thousand, seven hundred and twenty one (132,883,721) issued and fully paid shares without nominal or par value.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves that the Company's articles of association shall be adopted as set out herein and in conformity with the laws of Luxembourg and shall be read as follows:

U.F. Holdings S.à r.l.  
7, rue Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

**Articles of Association as at 10 February 2010**

BE IT ENACTED as the articles of association of U.F. Holdings S.à r.l. as follows:

**1. Interpretation.**

1.1 In these articles of association of the Company, unless the context otherwise requires:

(a) "Act" means the Luxembourg law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended from time to time, or any legal provisions applicable to the Company, and every statute substituted therefor and, in the case of such substitution, any references in the Articles to provisions of the Act shall be read as references to the substituted provisions therefor in the substituted statute or statutes;

(b) "Articles" means the articles of association of the Company from time to time in force;

(c) "Directors" means the directors (gérants) of the Company from time to time;

(d) all terms contained in the Articles and defined in the Act shall have the meanings given to such terms in the Act; and

(e) the singular includes the plural and the plural includes the singular; the masculine gender includes the feminine and neuter genders; the word "person" includes bodies corporate, companies, partnerships, syndicates, trusts and any association of persons; and the word "individual" means a natural person.

**2. Name and Registered office.**

2.1 The name of the company is "U.F. Holdings S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the Act, and these Articles. An invitation to the public to subscribe for shares or security interests is prohibited.

2.2 The registered office of the Company shall be in Luxembourg at such address as the Directors may fix in the municipality of Luxembourg from time to time by resolution.

**3. Directors.**

3.1 Powers: The business and affairs of the Company shall be managed by the Directors.

3.2 Number: There shall be a minimum of 1 Director and a maximum of 10 Directors.

3.3 Election: Directors shall be elected by a resolution of the shareholders holding a majority of votes or by the shareholders on a show of hands, unless a ballot is demanded in which case such election shall be by ballot. Resolutions in writing approved and signed by all the shareholders shall have the same effect as resolutions passed at the shareholders' meeting.

3.4 Tenure: Unless his tenure is sooner determined, a Director shall hold office from the date on which he is elected or appointed until the close of the annual meeting of the shareholders next following or until his successors are elected or appointed, whichever shall first occur, but he shall be eligible for re-election if qualified.

3.4.1 A Director who is also an officer shall be deemed to be re-elected as a Director at each annual meeting until he ceases to be an officer.

3.4.2 A Director shall cease to be a Director:

(a) if he becomes bankrupt or compounds with his creditors or is declared insolvent;

(b) if he is found to be of unsound mind; or

(c) if by notice in writing to the Company he resigns his office and any such resignation shall be effective at the time it is sent to the Company or at the time specified in the notice, whichever is later.

3.4.3 The shareholders of the Company may, by ordinary resolution passed at a special meeting of the shareholders, remove any Director at any time, with or without cause (ad nutum), from office and a vacancy created by the removal of a Director may be filled at the meeting of the shareholders at which the Director is removed.

3.5 Casual vacancy among the Directors: Where there is any vacancy or vacancies among the Directors, the Directors then in office may exercise all of the powers of the Directors so long as a quorum of the Directors remain in office. Any vacancy occurring among the Directors may only be filled, for the remainder of the term, by resolution of the shareholders.

3.6 Committee of Directors: The Directors may appoint from among their number a committee of Directors and, subject to the provisions of the Act, may delegate to such committee any of the powers of the Directors.

3.7 Appointment of Proxy: Any Director may act at any meeting of Directors by appointing in writing another Director as his proxy.

**4. Borrowing Powers of Directors.**

4.1 The Directors may from time to time

(a) borrow money upon the credit of the Company;

(b) issue, reissue, sell or pledge debentures of the Company;

- (c) give a guarantee on behalf of the Company to secure performance of an obligation of any person; and
- (d) mortgage, charge, pledge or otherwise create a security interest in all or any property of the Company, owned or subsequently acquired, to secure any obligation of the Company.

4.2 The Directors may from time to time by resolution delegate to any officer of the Company all or any of the powers conferred on the Directors by paragraph 4.1 hereof to the full extent thereof or such lesser extent as the Directors may in any such resolution provide.

4.3 The powers conferred by paragraph 4.1 hereof shall be in supplement of and not in substitution for any powers to borrow money for the purposes of the Company possessed by its Directors or officers independently of a borrowing provision in these Articles.

#### **5. Meetings of Directors.**

5.1 Place of Meeting: Meetings of the Directors and of any committee of the Directors shall be held at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

5.2 Notice: A meeting of the Directors may be convened at any time by any Director or the Secretary, if any, when directed or authorised by any Director.

Notice of any such meeting shall be served in the manner specified in paragraph 17.1 hereof not less than two days (exclusive of the day on which the notice is delivered or sent but inclusive of the day for which notice is given) before the meeting is to take place. A Director may in any manner waive notice of a meeting of the Directors and attendance of a Director at a meeting of the Directors shall constitute a waiver of notice of the meeting except where a Director attends a meeting for the express purpose of objecting to the transaction of any business on the grounds that the meeting is not lawfully called.

5.3 Quorum: Two Directors shall form a quorum for the transaction of business, except when the Company has only one Director then that Director may constitute a meeting. Notwithstanding any vacancy among the Directors, a quorum may exercise all the powers of the Directors. No business shall be transacted at a meeting of Directors unless a quorum is present.

5.3.1 A Director may, if all the Directors consent, participate in a meeting of Directors or of any committee of the Directors by means of such telephone or other communications facilities as permit all persons participating in the meeting to hear each other and a Director participating in such a meeting by such means is deemed to be present at that meeting and such meeting shall be deemed to be held in Luxembourg.

5.4 Voting: Questions arising at any meeting of the Directors shall be decided by a majority of votes. In case of an equality of votes the Chairman of the meeting in addition to his original vote shall have a second or casting vote.

5.5 Resolution in lieu of meeting: Notwithstanding any of the foregoing provisions of these Articles, a resolution in writing signed by all the Directors entitled to vote on that resolution at a meeting of the Directors or any committee of the Directors is as valid as if it had been passed at a meeting of the Directors or any committee of the Directors.

#### **6. Remuneration of Directors.**

6.1 The remuneration to be paid to the Directors shall be such as the shareholders may from time to time determine and such remuneration may be in addition to the salary paid to any officer or employee of the Company who is also a Director. The Directors may award special remuneration to any Director undertaking any special services on the Company's behalf other than the routine work ordinarily required of a Director and the confirmation of any such resolution or resolutions by the shareholders shall not be required. The Directors shall also be entitled to be paid their travelling and other expenses properly incurred by them in connection with the affairs of the Company.

**7. Submission of Contracts or Transactions to Shareholders for Approval.** The Directors in their discretion may submit any contract, act or transaction for approval or ratification at any annual meeting of the shareholders or at any special meeting of the shareholders called for the purpose of considering the same and any such contract, act or transaction that is approved or ratified or confirmed by a resolution passed by a majority of the votes cast at any such meeting (unless any different or additional requirement is imposed by the Act or by the Articles) shall be as valid and as binding upon the Company and upon all the shareholders as though it had been approved, ratified or confirmed by every shareholder of the Company.

#### **8. For the Protection of Directors and Officers.**

8.1 To the extent permitted under applicable law, no Director or officer of the Company shall be liable to the Company for:

- (a) the acts, receipts, neglects or defaults of any other Director or officer or employee or for joining in any receipt or act for conformity;
- (b) any loss, damage or expense incurred by the Company through the insufficiency or deficiency of title to any property acquired by the Company or for or on behalf of the Company;
- (c) the insufficiency or deficiency of any security in or upon which any of the moneys of or belonging to the Company shall be placed out or invested;

(d) any loss or damage arising from the bankruptcy, insolvency or tortuous act of any person, including any person with whom any moneys, securities or effects shall be lodged or deposited;

(e) any loss, conversion, misapplication or misappropriation of or any damage resulting from any dealings with any moneys, securities or other assets belonging to the Company;

(f) any other loss, damage or misfortune whatever which may happen in the execution of the duties of his respective office or trust or in relation thereto; unless the same happens by or through his failure to exercise the powers and to discharge the duties of his office honestly and in good faith with a view to the best interests of the Company and in connection therewith to exercise the care, diligence and skill that a reasonably prudent person would exercise in comparable circumstances.

8.2 Nothing herein contained shall relieve a Director or officer from the duty to act in accordance with the Act or relieve him from liability for a breach thereof.

8.2.1 To the extent permitted under applicable law, the Directors for the time being of the Company shall not be under any duty or responsibility in respect of any contract, act or transaction whether or not made, done or entered into in the name or on behalf of the Company, except such as are submitted to and authorised or approved by the Directors.

8.2.2 If any Director or officer of the Company is employed by or performs services for the Company otherwise than as a Director or officer or is a member of a firm or a shareholder, Director or officer of a body corporate which is employed by or performs services for the Company, the fact of his being a shareholder, Director or officer of the Company shall not disentitle such Director or officer or such firm or body corporate, as the case may be, from receiving proper remuneration for such services.

**9. Indemnities to Directors and Officers.** Subject to the provisions of the Act, except in respect of an action by or on behalf of the Company to obtain a judgment in its favour, the Company shall indemnify a Director or officer of the Company, a former Director or officer of the Company or a person who acts or acted at the Company's request as a Director or officer of a body corporate of which the Company is or was a shareholder or creditor, and his personal representatives, against all costs, charges and expenses, including an amount paid to settle an action or satisfy a judgment, reasonably incurred by him in respect of any civil, criminal or administrative action or proceeding to which he is made a party by reason of being or having been a Director or officer of such company, if:

- (a) he acted honestly and in good faith with a view to the best interests of the Company; and
- (b) in the case of a criminal or administrative action or proceeding that is enforced by a monetary penalty, he had reasonable grounds for believing that his conduct was lawful.

## 10. Officers.

10.1 Appointment: The Directors shall as often as may be required appoint a Secretary and, if deemed advisable, may as often as may be required appoint any or all of the following officers: a Chairman, a Deputy-Chairman, a Managing Director, a President, one or more Vice-Presidents, a Treasurer, one or more Assistant Secretaries or one or more Assistant Treasurers. Two or more of the aforesaid offices may be held by the same person. In case and whenever the same person holds the offices of Secretary and Treasurer he may but need not be known as the Secretary-Treasurer. The Directors may from time to time appoint such other officers and agents as they deem necessary who shall have such authority and shall perform such duties as may from time to time be prescribed by the Directors.

10.2 Cessation of Office: An officer shall cease to be an officer:

- (a) if he becomes bankrupt or compounds with his creditors or is declared insolvent;
- (b) if he is found to be of unsound mind;
- (c) if by notice in writing to the Company he resigns his office and any such resignation shall be effective at the time it is sent to the Company or at the time specified in the notice, whichever is later; or
- (d) if he is removed from office by a resolution of Directors.

10.3 Remuneration: The remuneration of all officers appointed by the Directors shall be determined from time to time by resolution of the Directors. The fact that any officer or employee is a Director or shareholder of the Company shall not disqualify him from receiving such remuneration as may be determined.

10.4 Powers and Duties: All officers shall sign such contracts, documents or instruments in writing as require their respective signatures and shall respectively have and perform all powers and duties incident to their respective offices and such other powers and duties respectively as may from time to time be assigned to them by the Directors.

10.5 Delegation: In case of the absence or inability to act of any officer of the Company except a Managing Director or for any other reason that the Directors may deem sufficient the Directors may delegate all or any of the powers of such officer to any other officer or to any Director.

10.6 Chairman: A Chairman shall, when present, preside at all meetings of the Directors, and any committee of the Directors or the shareholders.

10.7 Deputy-Chairman: If the Chairman is absent or is unable or refuses to act, the Deputy-Chairman (if any) shall, when present, preside at all meetings of the Directors, and any committee of the Directors or the shareholders.

10.8 Managing Director: A Managing Director shall exercise such powers and have such authority as may be delegated to him by the Directors.

10.9 President: A President shall be the chief executive officer of the Company. He shall be vested with and may exercise all the powers and shall perform all the duties of a Chairman and Deputy-Chairman if none be appointed or if the Chairman and the Deputy-Chairman are absent or are unable or refuse to act.

10.10 Vice-President: A Vice-President or, if more than one, the Vice-Presidents, in order of seniority, shall be vested with all the powers and shall perform all the duties of the President in the absence or inability or refusal to act of the President.

10.11 Secretary: The Secretary shall give or cause to be given notices for all meetings of the Directors, any committee of the Directors and the shareholders when directed to do so and shall have charge of the minute books of the Company and, subject to the provisions of paragraph 13.3 hereof, of the records (other than accounting records) referred to in the Act.

10.12 Treasurer: Subject to the provisions of any resolution of the Directors, a Treasurer shall have the care and custody of all the funds and securities of the Company and shall deposit the same in the name of the Company in such bank or banks or with such other depositary or depositaries as the Directors may direct. He shall keep or cause to be kept the accounting records referred to in the Act. He may be required to give such bond for the faithful performance of his duties as the Directors in their uncontrolled discretion may require but no Director shall be liable for failure to require any such bond or for the insufficiency of any such bond or for any loss by reason of the failure of the Company to receive any indemnity thereby provided.

10.13 Assistant Secretary and Assistant Treasurer: The Assistant Secretary or, if more than one, the Assistant Secretaries in order of seniority, and the Assistant Treasurer or, if more than one, the Assistant Treasurers in order of seniority, shall respectively perform all the duties of the Secretary and the Treasurer, respectively, in the absence or inability or refusal to act of the Secretary or the Treasurer, as the case may be.

10.14 General Manager or Manager: The Directors may from time to time appoint one or more General Managers or Managers and may delegate to him or them specific powers to manage and direct the business and affairs of the Company (except such matters and duties as by law must be transacted or performed by the Directors or by the shareholders) and to employ and discharge agents and employees of the Company or may delegate to him or them any lesser authority. A General Manager or Manager shall conform to all lawful orders given to him by the Directors and shall at all reasonable times give to the Directors or any of them all information they may require regarding the affairs of the Company. Any agent or employee appointed by a General Manager or Manager may be discharged by the Directors.

10.15 Vacancies: If the office of any officer of the Company becomes vacant by reason of death, resignation, disqualification or otherwise, the Directors by resolution shall, in the case of the Secretary, and may, in the case of any other office, appoint a person to fill such vacancy.

## **11. Shareholders' meetings.**

11.1 Annual Meeting: In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual general meeting of shareholders shall be held (i) either on the third Tuesday of the month of June at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are open for general business in the city of Luxembourg (a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place or (ii) by resolutions in writing pursuant to paragraph 11.10 hereof.

11.2 Special Meetings: Special meetings of the shareholders may be convened by order of the Chairman, the Deputy-Chairman, the Managing Director, the President, a Vice-President or by the Directors on any date and time and at any place within Luxembourg or, if all the shareholders entitled to vote at such meeting so agree, outside Luxembourg.

11.2.1 The Directors shall, on the requisition of the holders of not less than five percent (5%) of the issued shares of the Company that carry a right to vote at the meeting requisitioned, forthwith convene a meeting of shareholders, and in the case of such requisition the following provisions shall have effect:

(1) The requisition must state the purposes of the meeting and must be signed by the requisitionists and deposited at the registered office of the Company, and may consist of several documents in like form each signed by one or more of the requisitionists.

(2) If the Directors do not, within twenty-one (21) days from the date of the requisition being so deposited, proceed to convene a meeting, the requisitionists or any of them may themselves convene the meeting, but any meeting so convened shall not be held after three (3) months from the date of such deposit.

(3) The Directors shall be deemed not to have duly convened the meeting if they do not give such notice as is required by the Act within fourteen (14) days from the deposit of the requisition.

(4) Any meeting convened under this paragraph by the requisitionists shall be called as nearly as possible in the manner in which meetings are to be called pursuant to the Articles and the Act.

(5) A requisition by joint holders of shares must be signed by all such holders.

11.3 Notice: A printed, written or typewritten notice stating the day, hour and place of meeting shall be given by serving such notice on each shareholder entitled to vote at such meeting, on each Director and on the auditor of the Company (if any) in the manner specified in paragraph 17.1 hereof, not less than twenty-one (21) days or more than fifty (50) days (in each case exclusive of the day on which the notice is delivered or sent and of the day for which notice is given) before the date of the meeting. Notice of a meeting at which special business is to be transacted shall state (a) the

nature of that business in sufficient detail to permit the shareholder to form a reasoned judgment thereon, and (b) the text of any special resolution to be submitted to the meeting.

11.4 Waiver of Notice: A shareholder and any other person entitled to attend a meeting of shareholders may in any manner waive notice of a meeting of shareholders and attendance of any such person at a meeting of shareholders shall constitute a waiver of notice of the meeting except where such person attends a meeting for the express purpose of objecting to the transaction of any business on the grounds that the meeting is not lawfully called.

11.5 Votes: Every question submitted to any meeting of shareholders shall be decided in the first instance by a show of hands unless a person entitled to vote at the meeting has demanded a ballot.

11.5.1 At every meeting at which he is entitled to vote, every shareholder, proxy holder or individual authorised to represent a shareholder who is present in person shall have one vote on a show of hands. Upon a ballot at which he is entitled to vote, every shareholder, proxy holder or individual authorised to represent a shareholder shall, subject to the Articles, have one vote for every share held by the shareholder.

11.5.2 At any meeting unless a ballot is demanded, a declaration by the chairman of the meeting that a resolution has been carried or carried unanimously or by a particular majority or lost or not carried by a particular majority shall be conclusive evidence of the fact.

11.5.3 When the Chairman, the Deputy-Chairman, the President and the Vice-President are absent, the persons who are present and entitled to vote shall choose another Director as chairman of the meeting; but if no Director is present or all the Directors present decline to take the chair, the persons who are present and entitled to vote shall choose one of their number to be chairman.

11.5.4 A ballot may, either before or after any vote by a show of hands, be demanded by any person entitled to vote at the meeting. If at any meeting a ballot is demanded on the election of a chairman or on the question of adjournment it shall be taken forthwith without adjournment. If at any meeting a ballot is demanded on any other question or as to the election of Directors, the vote shall be taken by ballot in such manner and either at once, later in the meeting or after adjournment as the chairman of the meeting directs. The result of a ballot shall be deemed to be the resolution of the meeting at which the ballot was demanded. A demand for a ballot may be withdrawn.

11.5.5 If two (2) or more persons hold shares jointly, one of these holders present at a meeting of shareholders may, in the absence of the other, vote the shares; but if two (2) or more of these persons who are present, in person or by proxy, vote, they must vote as one on the shares jointly held by them.

11.6 Proxies: Votes at meetings of shareholders may be given either personally or by proxy or, in the case of a shareholder who is a body corporate or association, by an individual authorised by a resolution of the Directors or governing body of that body corporate or association to represent it at meetings of shareholders of the Company.

11.6.1 A proxy shall be executed by the shareholder or his attorney authorised in writing and is valid only at the meeting in respect of which it is given or any adjournment thereof.

11.6.2 A person appointed by proxy need not be a shareholder.

11.7 Adjournment: The chairman of any meeting may with the consent of the meeting adjourn the same from time to time to a fixed time and place and no notice of such adjournment need be given to the shareholders unless the meeting is adjourned by one or more adjournments for an aggregate of thirty (30) days or more in which case notice of the adjourned meeting shall be given as for an original meeting. Any business that might have been brought before or dealt with at the original meeting in accordance with the notice calling the same may be brought before or dealt with at any adjourned meeting for which no notice is required.

11.8 Quorum: In the event that there is only one shareholder of the Company, that shareholder shall constitute a meeting of the shareholders. The business of the meeting shall be resolved in writing and the shareholder shall sign the same in accordance with the Act.

11.8.1 In the event that there is more than one shareholder of the Company, subject to the Act, a quorum for the transaction of business at any meeting of the shareholders shall be a number of shareholders representing more than half (1/2) the share capital of the Company. If a quorum is present at the opening of any meeting of the shareholders, the shareholders present or represented may proceed with the business of the meeting notwithstanding a quorum is not present throughout the meeting. If a quorum is not present within thirty (30) minutes of the time fixed for a meeting of shareholders, the persons present and entitled to vote may adjourn the meeting to a fixed time and place but may not transact any other business.

11.9 Majority:

11.9.1 The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous vote.

11.9.2 Any other changes to the Articles shall, subject to any provision to the contrary, be resolved upon by a majority in number of shareholders representing three-quarters (3/4) of the share capital of the Company. However, in no case may the majority oblige any of the shareholders to increase his participation in the Company.

11.9.3 The decision (i) to merge or demerge and (ii) to liquidate or dissolve the Company shall, require a resolution by a majority in number of shareholders representing three-quarters (3/4) of the share capital of the Company.

11.10 Resolution in lieu of meeting: Notwithstanding any of the foregoing provisions of these Articles a resolution in writing signed by all the shareholders entitled to vote on that resolution at a meeting of the shareholders is, subject to the Act, as valid as if it had been passed at a meeting of the shareholders.

## **12. Shares.**

12.1 Allotment and Issuance: Subject to the Act and the Articles, shares in the capital of the Company may be allotted and issued by resolution of the shareholders at such times and on such terms and conditions and to such persons or class of persons as the shareholders determine.

12.2 Certificates: Share certificates and the form of share transfer shall (subject to the Act) be in such form as the Directors may by resolution approve and such certificates shall be signed by any Director or a Chairman or a Deputy-Chairman or a Managing Director or a President or a Vice-President and the Secretary or on Assistant Secretary holding office at the time of signing.

12.2.1 The shareholders or any agent designated by the shareholders may in their or his discretion direct the issuance of a new share certificate in lieu of and upon cancellation of a certificate that has been mutilated or in substitution for a certificate claimed to have been lost, destroyed or wrongfully taken, on payment of such reasonable fee and on such terms as to indemnity, reimbursement of expenses and evidence of loss and of title as the Directors may from time to time prescribe, whether generally or in any particular case.

12.3 Share Capital: The Company's share capital is Canadian dollars one hundred and thirty two million, eight hundred and eighty three thousand, seven hundred and twenty one (CND 132,883,721) represented by one hundred and thirty two million, eight hundred and eighty three thousand, seven hundred and twenty one (132,883,721) shares without nominal or par value, all subscribed and fully paid-up. The Company may not conduct any public offer of its shares.

## **13. Transfer of Shares and Debentures.**

13.1 Transfer: The shares or debentures of the Company may be transferred by a written instrument of transfer signed by the transferor and the transferee.

13.2. Transfer to non-shareholders: The shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital shall have approved the proposed transfer thereto in a general meeting.

The shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders except with the approval of shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

13.3 Registers: Registers of shares and debentures issued by the Company shall be kept at the registered office of the Company.

13.4 Surrender of Certificates: Subject to the Act, no transfer of shares shall be registered unless or until the certificate representing the shares or debentures to be transferred has been surrendered to the Company for cancellation.

13.5 Shareholder indebted to the Company: If so provided in the Articles, the Company has a lien on a share registered in the name of a shareholder or his personal representative for a debt of that shareholder to the Company. By way of enforcement of such lien the Directors may refuse to permit the registration of a transfer of such share.

## **14. Dividends.**

14.1 The Directors may from time to time by resolution declare and the Company may pay interim dividends on the issued and outstanding shares in the capital of the Company subject to the provisions (if any) of the Articles and the relevant provisions of the Act.

14.2 In case several persons are registered as the joint holders of any shares, any one of such persons may give effectual receipts for all dividends and payments on account of dividends.

**15. Voting in Other Companies.** All shares or debentures carrying voting rights in any other body corporate that are held from time to time by the Company may be voted at any and all meetings of shareholders, or debenture holders (as the case may be) of such other body corporate and in such manner and by such person or persons as the Directors shall from time to time determine. The officers of the Company may for and on behalf of the Company from time to time:

(a) execute and deliver proxies; and

(b) arrange for the issuance of voting certificates or other evidence of the right to vote;

in such names as they may determine without the necessity of a resolution or other action by the Directors.

## **16. Information available to Shareholders.**

16.1 Except as provided by the Act, no shareholder shall be entitled to any information respecting any details or conduct of the Company's business which in the opinion of the Directors it would be inexpedient in the interests of the Company to communicate to the public.

16.2 The Directors may from time to time, subject to rights conferred by the Act, determine whether and to what extent and at what time and place and under what conditions or regulations the documents, books and registers and accounting records of the Company or any of them shall be open to the inspection of shareholders and no shareholder

shall have any right to inspect any document or book or register or accounting record of the Company except as conferred by statute or authorised by the Directors or by a resolution of the shareholders.

#### **17. Notices.**

17.1 Method of giving notice: Any notice or other document required by the Act or the Articles to be sent to any shareholder, debenture holder, Director or auditor may be delivered personally or sent by prepaid mail or cable or telex or facsimile or electronic mail to any such person at his latest address as shown in the records of the Company or its transfer agent and to any such Director at his latest address as shown in the records of the Company or in the latest notice filed under the Act, and to the auditor at his business address.

17.2 Waiver of notice: Notice may be waived or the time for the notice may be waived or abridged at any time with the consent in writing of the person entitled thereto.

17.3 Undelivered notices: If a notice or document is sent to a shareholder or debenture holder by prepaid mail in accordance with this paragraph and the notice or document is returned on three (3) consecutive occasions because the shareholder or debenture holder cannot be found, it shall not be necessary to send any further notices or documents to the shareholder or debenture holder until he informs the Company in writing of his new address.

17.4 Shares and debentures registered in more than one name: All notices or other documents with respect to any shares or debentures registered in more than one name shall be given to whichever of such persons is named first in the records of the Company and any notice or other document so given shall be sufficient notice or delivery to all the holders of such shares or debentures.

17.5 Persons becoming entitled by operation of law: Subject to the Act, every person who by operation of law, transfer or by any other means whatsoever becomes entitled to any share is bound by every notice or other document in respect of such share that, previous to his name and address being entered in the records of the Company is duly given to the person from whom he derives his title to such share.

17.6 Deceased Shareholders: Subject to the Act, any notice or other document delivered or sent by prepaid mail or cable or telex or facsimile or electronic mail or left at the address of any shareholder as the same appears in the records of the Company shall, notwithstanding that such shareholder is deceased, and whether or not the Company has notice of his death, be deemed to have been duly served in respect of the shares held by him (whether held solely or with any other person) until some other person is entered in his stead in the records of the Company as the holder or one of the holders thereof and such service shall for all purposes be deemed a sufficient service of such notice or document on his personal representatives and on all persons, if any, interested with him in such shares.

17.7 Signature to notices: The signature of any Director or officer of the Company to any notice or document to be given by the Company may be written, stamped, typewritten or printed or partly written, stamped, typewritten or printed.

17.8 Computation of time: Where a notice extending over a number of days or other period is required under any provisions of the Articles the day of sending the notice shall, unless it is otherwise provided, be counted in such number of days or other period.

17.9 Proof of service: Where a notice required under paragraph 17.1 hereof is delivered personally to the person to whom it is addressed or delivered to his address as mentioned in paragraph 17.1 hereof, service shall be deemed to be at the time of delivery of such notice.

17.9.1 Where such notice is sent by post, service of the notice shall be deemed to be effected forty-eight (48) hours after posting if the notice was properly addressed and posted by prepaid mail.

17.9.2 Where the notice is sent by cable or telex or facsimile or electronic mail, service is deemed to be effected on the date on which the notice is so sent.

17.9.3 A certificate of an officer of the Company in office at the time of the making of the certificate or of any transfer agent of shares of any class of the Company as to facts in relation to the delivery or sending of any notice shall be conclusive evidence of these facts.

**18. Cheques, Drafts and Notes.** All cheques, drafts or orders for the payment of money and all notes and acceptances and bills of exchange shall be signed by such officers or persons and in such manner as the Directors may from time to time designate by resolution.

#### **19. Execution of Instruments.**

19.1 Contracts, documents or instruments in writing requiring the signature of the Company may be signed by:

- (a) a Chairman, a Deputy-Chairman, a Managing Director, a President or a Vice-President together with the Secretary or the Treasurer, or
- (b) any two (2) Directors

and all contracts, documents and instruments in writing so signed shall be binding upon the Company without any further authorisation or formality. The Directors shall have power from time to time by resolution to appoint any officers or persons on behalf of the Company either to sign certificates for shares in the Company and contracts, documents and instruments in writing generally or to sign specific contracts, documents or instruments in writing.

19.1.1 Subject to the Act

(a) a Chairman, a Deputy-Chairman, a Managing Director, a President or a Vice-President together with the Secretary or the Treasurer, or

(b) any two (2) Directors

shall have authority to sign and execute all instruments that may be necessary for the purpose of selling, assigning, transferring, exchanging, converting or conveying any such shares, stocks, bonds, debentures, rights, warrants or other securities.

**20. Signatures.** The signature of a Chairman, a Deputy-Chairman, a Managing Director, a President, a Vice-President, the Secretary, the Treasurer, an Assistant Secretary or an Assistant Treasurer or any Director or of any officer or person, appointed pursuant to paragraph 19 hereof by resolution of the Directors may, if specifically authorised by resolution of the Directors, be printed, engraved, lithographed or otherwise mechanically reproduced upon any certificate for shares in the Company or contract, document or instrument in writing, bond, debenture or other security of the Company executed or issued by or on behalf of the Company. Any document or instrument in writing on which the signature of any such officer or person is so reproduced shall be deemed to have been manually signed by such officer or person whose signature is so reproduced and shall be as valid to all intents and purposes as if such document or instrument in writing had been signed manually and notwithstanding that the officer or person whose signature is so reproduced has ceased to hold office at the date on which such document or instrument in writing is delivered or issued.

**21. Financial Year.** The accounting year of the Company shall begin on the first (1<sup>st</sup>) of January of each year and end on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December.

**22. Object.** The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form except by way of public offer and, in particular, the Company may not conduct any public issue of bonds. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

**23. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of the following persons from their respective position as directors of the Company and to grant them full discharge for the performance of their duties as from the date of their respective appointment as directors of the Company until the date of their resignation:

- Wai Ying Fung, business address at 22<sup>nd</sup> Floor, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Hong Kong;
- Edmond Ho, business address at Hutchison House, 5, Hester Road, London SW11 4AN, United Kingdom;
- Robin Sng, residing at Block 5000D, #12-14, Marine Parade Road, Singapore 449287; and
- Mary J. Mahabir, business address at Worthing Corporate Centre, Worthing Main Road, Christ Church, Barbados.

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder further resolves to appoint the following persons, with immediate effect, as directors of the Company for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2010 (as opposed to an unlimited duration as originally foreseen in the agenda of the present meeting):

- Susan Chow, business address at 22<sup>nd</sup> Floor, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Hong Kong;
- Christian Salbaing, business address at 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg;
- Richard Chan, business address at 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg; and
- Thomas Geiger, business address at 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

The Sole Shareholder noted that Frank J. Sixt, business address at 22<sup>nd</sup> Floor, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Hong Kong, will remain in office as a director of the Company for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2010 (as opposed to an unlimited duration as originally foreseen in the agenda of the present meeting).

*Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of Caribbean Corporate Services Ltd., from their position as the current company secretary of the Company.

*Eighth resolution*

The Sole Shareholder resolves to establish the registered office, principal establishment and central administration of the Company at 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Ninth resolution*

The Sole Shareholder resolves to authorise any of the directors, each acting individually to (i) take, in the name and on behalf of the Company, all such actions as they may in their absolute discretion think necessary, required or useful in order to give effect to the preceding resolutions including, not exclusively, the necessary filings with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and/or the Registrar in Barbados, and the execution and performance of any further documents, deeds, instruments, agreements, notices, acknowledgements, letter agreements, memoranda, statements and certificates as may be ancillary, necessary, required or useful in connection therewith, promising to ratify if need be; (ii) grant under their sole signature, in the name and on behalf of the Company, a power of attorney to one or more third parties under such terms as they may in their absolute discretion think fit in order to give effect to the preceding resolutions; and (iii) negotiate, sign, execute, and perform under any agreements, documents, deeds, instruments, memoranda, statements and certificates as such attorney may deem necessary or useful in connection with the above resolutions.

*Estimate of Costs*

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at seven thousand Euros (7,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dixième jour du mois de février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A comparu:**

Union Faith Energy (H.K.) Limited, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Hong Kong, ayant son siège social au 22<sup>ème</sup> étage, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Honk Kong, immatriculée au Registre de Commerce de Hong Kong sous le numéro 180905 (Union Faith Energy),

ici représentée par Nicolas van Heule, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que le capital social émis de U.F. Holdings Ltd, une société constituée et organisée selon les lois de la Barbade, ayant son siège social à Worthing Corporate Centre, Worthing, Christ Church, la Barbade, immatriculée au Registre des Sociétés de la Barbade sous le numéro 7501 (la Société) d'un montant de cent trente-deux millions huit cent quatre-vingt trois mille sept cent vingt et un Dollars Canadiens (CND 132.883.721) représenté par cent trente deux millions huit cent quatre-vingt trois mille sept cent vingt et une (132.883.721) actions souscrites, entièrement libérées et sans valeur nominale, sont dûment représentées à la présente assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut statuer sur les points à l'ordre du jour, reproduits ci-après;

II. que Union Faith Energy est l'associé unique (l'Associé Unique) de la Société;

III. que l'Associé Unique a renoncé à la notification de l'heure, du lieu et de l'objet de cette assemblée extraordinaire et consent à la tenue de cette assemblée en date du 10 février 2010 à Luxembourg. Ladite renonciation restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement;

IV. que par une décision du conseil d'administration de la Société valablement adoptée le 6 janvier 2010 et une décision spéciale de l'Associé Unique valablement adoptée à Hong Kong le 15 janvier 2010 dont une copie restera annexée au présent acte, la Société a décidé de transférer le siège social, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société de la Barbade à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique. Toutes les formalités requises selon les lois de la Barbade afin d'appliquer cette décision ont été dûment accomplies.

V. qu'il ressort (i) d'un bilan de la Société qu'à compter du 31 décembre 2009, les actifs nets de la Société correspondent à plus de la valeur du capital social de la Société, et (ii) d'un certificat des gérants de la Société daté du 4 février 2010 que depuis la date du bilan et à compter de la date du présent acte, aucun changement matériel concernant l'activité de la Société et ses affaires qui aurait entraîné que les états financiers au 31 décembre 2009 soient devenus matériellement incorrects et ne reflètent pas une vision réelle et juste de la situation de la Société à la date des présentes ne s'est produit. Une copie de ce bilan et de ce certificat, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

VI. que l'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Transfert du siège social, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société de la Barbade à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique;

2. Adoption par la Société de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination U.F. Holdings S.à r.l. et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert du siège social, du principal établissement et de l'administration centrale de la Société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

3. Approbation du bilan de clôture intérimaire de la Société à la Barbade, étant le bilan d'ouverture au Grand-Duché de Luxembourg et confirmation de la description et de la cohérence de tous les actifs et passifs de la Société et détermination du capital social de la Société;

4. Décision que les statuts de la Société sont adoptés tels qu'énoncés dans le présent acte et ce, en conformité avec les lois du Grand-Duché de Luxembourg;

5. Prise d'acte de la démission de Wai Ying Fung, Edmond Ho, Robin Sng et Mary J. Mahabir, étant les gérants actuels de la Société et pleine décharge accordée pour l'exécution de leurs fonctions en qualité de gérants de la Société à compter de la date de leur nomination jusqu'à la date de leur démission;

6. Nomination de Susan Chow, Christian Salbaing, Richard Chan et Thomas Geiger en qualité de nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée;

7. Prise d'acte de la démission de Caribbean Corporate Services Ltd. en tant que secrétaire actuel de la Société;

8. Etablissement du siège social, de l'établissement principal et de l'administration centrale de la Société au 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

9. Pouvoirs; et

10. Divers.

VI. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société de la Barbade à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique. L'Associé Unique déclare par ailleurs que toutes les formalités requises selon les lois de la Barbade en vue de faire entrer en vigueur ce transfert ont été dûment accomplies.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination U.F. Holdings S.à r.l., accepte la nationalité luxembourgeoise et sera à compter de la date du présent acte soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'approuver le bilan de clôture intérimaire de la Société à la Barbade, étant le bilan d'ouverture au Grand-Duché de Luxembourg à la date du 31 décembre 2009, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique constate que la description et le contenu de tous les actifs et passifs de la Société et du capital social émis et libéré résultent du bilan susmentionné.

L'Associé Unique déclare que tous les actifs et passifs de la Société, sans limitation, restent la propriété intégrale de la Société, qui possède toujours tous ses actifs et qui est toujours tenue par toutes ses dettes et engagements.

L'Associé Unique déclare que la valeur nette totale de tous les actifs et passifs de la Société correspond à plus de la valeur du capital social de la Société soit cent trente-deux millions huit cent quatre-vingt trois mille sept cent vingt et un

Dollars Canadiens (CND 132.883.721) représenté par cent trente deux millions huit cent quatre-vingt trois mille sept cent vingt et une actions (132.883.721) émises, entièrement libérées et sans valeur nominale.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide que les statuts de la Société sont adoptés tels qu'énoncés ci-après et ce, en conformité avec les lois du Grand-Duché de Luxembourg et qu'ils auront la teneur suivante:

U.F. Holdings S.à r.l.  
7, rue Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

#### **Statuts datés du 10 février 2010**

QUE SOIENT ARRÊTÉS comme les statuts de U.F. Holdings S.à r.l. ce qui suit:

##### **1. Interprétation.**

1.1 Dans les présents statuts de la Société, sous réserve que le contexte l'exige autrement:

(a) "Loi" signifie la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales datée du 10 août 1915, telle que modifiée de temps à autre, ou toutes les dispositions légales applicables à la Société, et chaque loi substituée à celle-ci et, dans le cas d'une telle substitution, toutes références dans les Statuts aux dispositions de la Loi seront interprétées comme les références aux dispositions substituées à celle-ci dans la ou les lois substituées;

(b) "Statuts" signifie les statuts de la Société en vigueur de temps à autre;

(c) "Gérants" signifie les gérants de la Société de temps à autre;

(d) tous les termes repris dans les Statuts et définis dans la Loi auront les significations attribuées à ces termes dans la Loi; et

(e) le singulier inclut le pluriel et le pluriel inclut le singulier; le genre masculin inclut les genres féminins et neutres; le mot "personne" inclut les personnes morales, les sociétés, les associations, les syndicats, les fiduciaires et toute association de personnes; et le mot "individu" signifie une personne physique.

##### **2. Dénomination et Siège social.**

2.1 Le nom de la société est "U.F. Holdings S.à r.l." (la "Société"). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et, en particulier, la Loi, ainsi que les présents Statuts. Un appel d'offre afin de souscrire aux parts sociales ou à un titre est interdit.

2.2 Le siège social de la Société sera à Luxembourg à l'adresse que les Gérants établiront dans la municipalité du Luxembourg de temps à autre par une résolution.

##### **3. Gérants.**

3.1 Pouvoirs: L'activité et les affaires de la Société seront gérées par les Gérants.

3.2 Nombre: Il y aura 1 Gérant au minimum et 10 Gérants au maximum.

3.3 Élection: Les Gérants seront élus par une résolution des associés détenant la majorité des voix ou par les associés par un vote à main levée à moins qu'un scrutin ne soit exigé et le cas échéant, cette élection dans ce cas se fera par bulletin de vote. Des résolutions par écrit approuvées et signées par tous les associés auront le même effet que des résolutions passés à une assemblée des associés.

3.4 Mandat: À moins que son mandat soit échu plus tôt, un Gérant assurera ses fonctions à partir de la date à laquelle il a été élu ou nommé jusqu'à la fin de la prochaine assemblée annuelle des associés ou jusqu'à ce que ses successeurs soient élus ou nommés, selon que l'un ou l'autre de ces événements arrive en premier lieu, mais il sera habilité à être réélu si qualifié.

3.4.1 Un Gérant qui est également un dirigeant sera considéré comme réélu en qualité de Gérant lors de chaque assemblée annuelle jusqu'à ce qu'il cesse d'être un dirigeant.

3.4.2 Un Gérant cessera d'être Gérant:

(a) s'il fait faillite ou compose avec ses créanciers ou s'il est déclaré insolvable;

(b) s'il s'avère avoir perdu l'esprit; ou

(c) si par notification écrite à la Société il démissionne de ses fonctions et cette démission entrera en vigueur au moment où elle est envoyée à la Société ou au moment indiqué dans la notification, au plus tard.

3.4.3 Les associés de la Société peuvent, par résolution ordinaire passée lors d'une assemblée spéciale des associés, révoquer tout Gérant à tout moment, avec ou sans motifs (ad nutum), de ses fonctions, et le poste vacant créée par la révocation d'un Gérant peut être pourvu lors de la réunion des associés à laquelle le Gérant est révoqué.

3.5 Poste vacant occasionnel parmi les Gérants: Lorsqu'il y a un ou plusieurs postes vacants parmi les Gérants, les Gérants alors en fonction peuvent exercer tous les pouvoirs des Gérants à condition qu'un quorum de Gérants reste en fonction. Tout poste vacant qui se libère parmi les Gérants peut uniquement être pourvu, pour la durée restante, par résolution des associés.

3.6 Comité des Gérants: Les Gérants peuvent nommer parmi eux un comité de Gérants et, sous réserve des dispositions de la Loi, peuvent déléguer à ce comité tout pouvoir des Gérants quel qu'il soit.

3.7 Désignation d'un mandataire: Tout Gérant peut agir à toute réunion des Gérants en désignant par écrit un autre Gérant comme son mandataire.

#### **4. Pouvoirs d'emprunt des Gérants.**

4.1 Les Gérants peuvent de temps à autre

- (a) emprunter de l'argent sur le crédit de la Société;
- (b) émettre, réémettre, vendre ou nantir les obligations de la Société;
- (c) donner une garantie au nom de la Société afin d'assurer la réalisation d'une obligation de toute personne; et
- (d) hypothéquer, nantir ou bien créer une sûreté sur la totalité des actifs ou un actif de la Société, détenu(s) ou acquis ultérieurement, afin de garantir toute obligation de la Société.

4.2 Les Gérants peuvent de temps à autre par une résolution déléguer à tout dirigeant de la Société la totalité ou certaines attributions conférées aux Gérants par le paragraphe 4.1 des présentes avec pleins pouvoirs ou avec les limitations que les Gérants peuvent prévoir dans cette résolution.

4.3 Les attributions conférées par le paragraphe 4.1 des présentes viendront compléter et non pas remplacer tous pouvoirs d'emprunter de l'argent pour les besoins de la Société dont ses Gérants ou dirigeants disposent indépendamment d'une disposition d'emprunt dans les présents Statuts.

#### **5. Réunions des Gérants.**

5.1 Lieu de la Réunion: Les réunions des Gérants et de tout comité de Gérants seront tenus au lieu indiqué dans la convocation, qui, en principe, est à Luxembourg.

5.2 Convocation: Une réunion des Gérants peut être convoquée à tout moment par tout Gérant ou le Secrétaire, le cas échéant, une fois requis ou autorisé par un Gérant.

La convocation d'une telle réunion sera faite de la manière indiquée au paragraphe 17.1 des présentes pas moins de deux jours (sans compter le jour où la convocation est délivrée ou envoyée mais y compris le jour où la convocation est donnée) avant la tenue de la réunion. Un Gérant peut en tout état de cause renoncer à la convocation à une réunion des Gérants et la présence d'un Gérant lors d'une réunion des Gérants constituera une renonciation à la convocation à la réunion sauf si un Gérant assiste à une réunion dans le but exprès de s'opposer à la transaction de toute activité au motif que la réunion n'a pas valablement été convoquée.

5.3 Quorum: Deux Gérants formeront un quorum pour délibération, sauf lorsque la Société a un Gérant unique; dans ce cas ce Gérant peut former une réunion. Nonobstant tout poste vacant parmi les Gérants, un quorum peut exercer tous les pouvoirs des Gérants. Aucun point à l'ordre du jour ne sera traité lors d'une réunion des Gérants à moins qu'un quorum ne soit présent.

5.3.1 Un Gérant peut, si tous les Gérants y consentent, participer à une réunion des Gérants ou de tout comité de Gérants par téléphone ou d'autres moyens de communication permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et la participation d'un Gérant à cette réunion par ces moyens est considéré comme équivalente à une participation en personne à cette réunion et cette réunion sera considérée comme étant tenue à Luxembourg.

5.4 Vote: Les questions soulevées lors de toute réunion des Gérants seront décidées à une majorité des voix. En cas de partage des voix, le Président (Chairman) de la réunion aura un second vote ou une voix prépondérante en plus de son vote original.

5.5 Résolution tenant lieu de réunion: Nonobstant les dispositions qui précèdent des présents Statuts, une résolution écrite signée par tous les Gérants autorisés à voter au sujet de cette résolution à une réunion des Gérants ou tout comité de Gérants est valable comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion des Gérants ou de tout comité de Gérants.

#### **6. Rémunération des Gérants.**

6.1. La rémunération à verser aux Gérants sera celle fixée par les associés de temps à autre et cette rémunération pourra être en complément de la rémunération versée à tout dirigeant ou employé de la Société qui est également un Gérant. Les Gérants peuvent attribuer une rémunération spéciale à tout Gérant qui entreprend tous les services spéciaux au nom de la Société autres que le travail habituel généralement attendu de la part d'un Gérant et la confirmation de la décision de pareille attribution par les associés ne sera pas exigée. Les frais de déplacement et autres dépenses des Gérants dûment supportés par eux en rapport avec les affaires de la Société seront également payés.

#### **7. Soumission des Contrats ou des Transactions aux Associés pour Approbation.**

7.1 Les Gérants à leur discrétion peuvent soumettre tout contrat, acte ou transaction à l'approbation ou à la ratification lors de toute assemblée annuelle des associés ou lors de toute assemblée spéciale des associés convoquée afin d'approuver ce contrat, acte ou transaction qui sont approuvés ou ratifiés ou confirmés par une résolution adoptée à la majorité des voix exprimées lors de cette assemblée (sous réserve de toute condition différente ou supplémentaire imposée par la Loi ou par les Statuts) seront valables et engageront la Société et tous les associés comme s'ils avaient été approuvés, ratifiés ou confirmés par chaque associé de la Société.

## 8. Pour la Protection des Gérants et des Dirigeants.

8.1 Dans les limites autorisées en vertu de la loi applicable, aucun Gérant ou dirigeant de la Société ne sera tenu responsable envers la Société concernant:

- (a) les actes, certificats, négligences ou omissions de tout autre Gérant ou dirigeant ou employé ou le fait de s'associer à tout certificat ou acte pour conformité;
- (b) toutes pertes, dommages ou dépenses encourus par la Société pour cause d'insuffisance ou de défaut de titre d'actif acquis par la Société ou pour le compte de la Société;
- (c) l'insuffisance ou le défaut de tout titre dans ou pour lequel l'un des crédits de ou appartenant à la Société sera placé ou investi;
- (d) toute perte ou dommage résultant de la faillite, de l'insolvabilité ou d'un acte délictueux de toute personne, y compris toute personne avec qui tous les crédits, titres ou effets seront déposés;
- (e) toute perte, conversion, usage erroné ou détournement de tous dommages résultant de toutes transactions avec tous crédits, titres ou autres éléments d'actif appartenant à la Société;
- (f) toute autre perte, dommages ou revers de fortune quel qu'il soit qui peut se produire dans l'exécution des fonctions de son poste respectif ou la confiance ou en rapport avec cela; à moins que la même chose se produise par son manquement à exercer les pouvoirs et à exécuter les fonctions de son poste honnêtement et de bonne foi en vue de servir les meilleurs intérêts de la Société et en rapport avec cela à exercer le soin, la diligence et la compétence qu'une personne raisonnablement prudente exercerait dans des circonstances comparables.

8.2 Rien ne figurant ci-dessus ne dispensera un Gérant ou un dirigeant du devoir d'agir selon la Loi ou ne le déchargera de la responsabilité pour une violation de la Loi.

8.2.1 Dans les limites autorisées en vertu de la loi applicable, les Gérants n'engageront pas leur responsabilité en ce qui concerne tout contrat, acte ou transaction réalisé ou non, effectué ou conclu au nom de ou pour le compte de la Société, à moins qu'ils aient été soumis à et autorisés ou approuvés par les Gérants.

8.2.2 Si tout Gérant ou dirigeant de la Société est employé par ou preste des services pour la Société autrement qu'en qualité de Gérant ou dirigeant ou est un membre d'une société ou un associé, le Gérant ou dirigeant d'une entité morale qui est employé par ou preste des services pour la Société, le fait qu'il soit un associé, un Gérant ou un dirigeant de la Société ne désabilitera pas ce Gérant ou dirigeant ou cette société ou entité morale, selon le cas, de percevoir la rémunération appropriée pour ces services.

**9. Indemnités aux Gérants et aux Dirigeants.** Sous réserve des dispositions de la Loi, sauf dans le cas d'une action par ou pour le compte de la Société en vue d'obtenir un jugement en sa faveur, la Société indemniserà un Gérant ou un dirigeant de la Société, un ancien Gérant ou dirigeant de la Société ou une personne qui agit ou qui a agi à la demande de la Société en qualité de Gérant ou dirigeant d'une personne morale dont la Société est ou était un associé ou un créancier, et ses représentants personnels, de tous les coûts, frais et dépenses, en ce compris un montant payé pour transiger une action ou pour se conformer à un jugement, raisonnablement encourus par lui relatifs à toute action civile, pénale ou administrative ou poursuite dont il fait l'objet en raison d'être ou d'avoir été un Gérant ou un dirigeant de cette société, si:

- (a) il a agi de façon honnête et de bonne foi afin de servir les meilleurs intérêts de la Société; et
- (b) dans le cas d'une action pénale ou administrative ou poursuite qui est exécutée sous forme d'une amende, il a eu les motifs raisonnables de croire que sa conduite était légale.

## 10. Dirigeants.

10.1 Nomination: Les Gérants doivent, aussi souvent que cela est requis, nommer un Secrétaire et, s'il est recommandable, peuvent, aussi souvent que cela est requis, nommer certains ou tous les dirigeants suivants: un Président (Chairman), un Vice-président (Deputy-Chairman), un Directeur Général (Managing Director), un Président, un ou plusieurs Vice-Président(s), un Trésorier, un ou plusieurs Secrétaire(s) Adjoint(s) ou un ou plusieurs Trésorier(s) Adjoint(s). Deux ou plus de deux des postes susmentionnés peuvent être tenus par la même personne. Dans le cas où et lorsque cette même personne est nommée aux postes de Secrétaire et de Trésorier elle peut, mais ne doit pas nécessairement être connue sous le titre de Secrétaire-Trésorier. Les Gérants peuvent de temps à autre nommer tous autres dirigeants et agents s'ils le jugent nécessaire, qui seront habilités et devront accomplir les fonctions telles qu'elles sont de temps à autre édictées par les Gérants.

10.2 Cessation des fonctions: Un dirigeant sera démis de ses fonctions lorsque:

- (a) il fait faillite, compose avec ses créditeurs ou est déclaré insolvable;
- (b) il s'avère qu'il a perdu l'esprit;
- (c) si par notification écrite à la Société il démissionne de ses fonctions et cette démission entrera en vigueur au moment où elle est envoyée à la Société ou au moment indiqué dans la notification, au plus tard; ou
- (d) s'il est démis de ses fonctions par une résolution des Gérants.

10.3 Rémunération: La rémunération de tous les dirigeants nommés par les Gérants sera déterminée de temps à autre par une résolution des Gérants. Le fait qu'un dirigeant ou employé est un Gérant ou associé de la Société ne le disqualifiera pas de recevoir la rémunération qui lui sera attribuée.

10.4 Pouvoirs et Fonctions: Tous les dirigeants signeront les contrats, documents ou actes écrits qui exigent leur signature respective et devront respectivement accomplir tout pouvoir et fonction découlant de leurs postes respectifs ainsi que tout autre pouvoir ou fonction qui pourrait leur être confié de temps à autre par les Gérants.

10.5 Délégation: Dans le cas d'une absence ou d'une impossibilité d'agir d'un dirigeant de la Société, excepté le Directeur Général (Managing Director), ou pour tout autre raison que les Gérants considèrent suffisante, les Gérants peuvent déléguer tout ou partie des pouvoirs de ce dirigeant à un autre dirigeant ou à un Gérant.

10.6 Président (Chairman): Un Président (Chairman) devra, lorsqu'il est présent, présider toutes les réunions des Gérants ainsi que tout comité de Gérants ou des associés.

10.7 Vice-Président (Deputy Chairman): Lorsque le Président (Chairman) est absent, ne peut ou refuse d'agir, le Vice-Président (Deputy Chairman) (le cas échéant) devra, s'il est présent, présider toute réunion des Gérants ainsi que tout comité de Gérants ou des associés.

10.8 Directeur Général (Managing Director): Un Directeur Général (Managing Director) exercera tout pouvoir et aura toute autorité qui lui seront délégués par les Gérants.

10.9 Président: Un Président sera l'administrateur délégué (Chief Executive Officer) de la Société. Il aura et pourra exercer tous les pouvoirs et accomplir toutes les fonctions d'un Président (Chairman) et d'un Vice-Président (Deputy Chairman) si aucun des deux n'est nommé ou si le Président (Chairman) et le Vice-Président (Deputy Chairman) sont absents, ne peuvent ou refusent d'agir.

10.10 Vice-Président: Un Vice-Président, ou, en cas de pluralité, les Vice-Présidents, dans un ordre de séniorité, auront tous les pouvoirs et exerceront toutes les fonctions du Président dans l'absence, l'incapacité ou le refus d'agir du Président.

10.11 Secrétaire: Le Secrétaire devra convoquer ou assurer la convocation de toute réunion des Gérants, tout comité de Gérants et des associés lorsqu'il lui sera demandé et sera en charge des procès-verbaux de la Société et, sous réserve des dispositions du paragraphe 13.3 ci-après, des registres (autre que les registres comptables) dont il est fait référence dans la Loi.

10.12 Trésorier: Sous réserve des dispositions de toute résolution des Gérants, un Trésorier sera en charge et devra conserver tous les fonds et titres de la Société et devra les déposer au nom de la Société auprès de la banque ou des banques ou auprès de tout autre dépositaire ou tous autres dépositaires déterminés par les Gérants. Il devra garder ou assurer la garde des documents comptables auxquels il est fait référence dans la Loi. Il peut lui être demandé de donner tel titre pour l'exercice fidèle de ses fonctions lorsque les Gérants dans leur discrétion non contrôlée le requièrent mais aucun Gérant ne peut être responsable pour le manquement à la demande d'un tel titre ou pour l'insuffisance d'un tel titre ou pour toute perte découlant d'un manquement par la Société à recevoir une indemnité prévue.

10.13 Secrétaire Adjoint ou Trésorier Adjoint: Le Secrétaire Adjoint ou, en cas de pluralité, les Secrétaires Adjoints, par ordre de séniorité et le Trésorier Adjoint ou, en cas de pluralité, les Trésoriers Adjoints, par ordre de séniorité, devront respectivement exercer toute fonction incombant au Secrétaire et au Trésorier, respectivement, lors de l'absence, l'impossibilité ou refus d'agir du Secrétaire ou du Trésorier, le cas échéant.

10.14 Manager Général ou Manager: Les Gérants peuvent de temps à autre nommer un ou plusieurs Managers Généraux ou Managers et peuvent lui ou leur déléguer des pouvoirs spécifiques pour gérer et diriger l'activité et les affaires de la Société (à l'exception des tâches et des fonctions qui doivent être exercées par les Gérants ou les associés de par la loi) et employer et décharger les dirigeants et employés de la Société ou leur déléguer toute autorité moindre. Un Manager Général ou Manager doit se conformer à tous ordres légaux qui lui sont donnés par les Gérants et doit, dans la mesure du raisonnable donner à tout ou à chacun des Gérants toute information qu'il requiert en relation avec les affaires de la Société. Tout agent ou employé nommé par le Manager Général ou le Manager peut être démis de ses fonctions par les Gérants.

10.15 Vacance: Si le poste de tout dirigeant de la Société devient vacant pour cause de décès, démission, disqualification ou autre, les Gérants par le biais d'une résolution doivent, dans le cas du Secrétaire, et peuvent, dans le cas de tout autre poste, nommer une personne afin de pourvoir à ce poste vacant.

## **11. Assemblée des Associés.**

11.1 Assemblée annuelle: Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25) associés, l'assemblée générale annuelle se tiendra (i) soit chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un "Jour Ouvrable"), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu (ii) soit par des résolutions écrites en vertu de l'article 11.10.

11.2 Assemblées Spéciales: Les assemblées spéciales des associés peuvent être convoquées par ordre du Président (Chairman), du Vice-Président (Deputy Chairman), du Directeur Général (Managing Director), du Président, du Vice-Président ou par ordre des Gérants à toute date et heure et à tout endroit à Luxembourg ou, sous réserve de l'accord de tous les associés ayant un droit de vote, en dehors de Luxembourg.

11.2.1 Les Gérants doivent, à la demande des détenteurs d'au moins cinq pourcent (5%) des parts sociales émises avec droit de vote à l'assemblée réquisitionnée, convoquer l'assemblée des associés et à la suite d'une telle demande les dispositions suivantes entreront en vigueur:

(1) La demande doit indiquer l'objet de l'assemblée et doit être signée par les demandeurs et déposée au siège social de la Société et peut consister en plusieurs documents de format similaire tous signés par un ou plusieurs demandeur(s).

(2) Si les Gérants ne procèdent pas, dans les vingt et un (21) jours suivant la date de dépôt de la demande, à la convocation de l'assemblée, les demandeurs ou chacun des demandeurs peuvent eux-mêmes convoquer l'assemblée, mais toute assemblée ainsi convoquée doit être tenue dans les trois (3) mois suivant la date de dépôt de la demande.

(3) Il est considéré que les Gérants n'ont pas dûment convoqué l'assemblée s'ils ne donnent pas la convocation dans les quatorze (14) jours suivant le dépôt de la demande.

(4) Toute assemblée convoquée selon ce paragraphe par les demandeurs devra être convoquée aussitôt que possible de la manière selon laquelle les assemblées sont convoquées conformément aux Statuts et à la Loi.

(5) Une demande par des détenteurs conjoints de parts sociales doit être signée par tous ces détenteurs.

11.3 Convocation: Une convocation imprimée, écrite ou dactylographiée indiquant le jour, l'heure et le lieu de l'assemblée sera donné en envoyant la convocation à chaque associé ayant droit de vote à cette assemblée, à chaque Gérant et l'auditeur de la Société (le cas échéant) de la manière indiquée au paragraphe 17.1 des présentes, pas moins de vingt et un (21) jours ou plus de cinquante (50) jours (dans chaque cas exclusif de la date à laquelle la convocation est remise ou envoyée et de la journée pour laquelle une convocation est donné) avant la date de l'assemblée. La convocation à une assemblée au cours de laquelle des affaires spéciales seront traitées doit indiquer (a) la nature de cette affaire de façon suffisamment détaillée pour permettre à l'associé de s'en former un jugement éclairé, et (b) le texte de toute résolution spéciale à soumettre à l'assemblée.

11.4 Renonciation à la Convocation: Un associé et toute autre personne autorisée à assister à une assemblée des associés pourra d'une manière ou d'une autre renoncer à une convocation d'une assemblée des associés et la présence d'une telle personne à une assemblée des associés constituera une renonciation à la notification de convocation de l'assemblée, sauf lorsque cette personne participe à une réunion dans le but exprès de s'opposer à la conduite d'une affaire au motif que l'assemblée n'est pas régulièrement convoquée.

11.5 Votes: Toute question soumise à toute assemblée d'associés doit être décidée en première instance par un vote à main levée sauf si une personne habilitée à voter à l'assemblée a exigé un scrutin.

11.5.1 Lors de chaque assemblée à laquelle il a droit de vote, tout associé, mandataire ou personne autorisée à représenter un associé qui est présent en personne dispose d'une voix par démonstration de main levée. Lors d'un scrutin au cours duquel il a le droit de voter, tout associé, mandataire ou personne habilitée à représenter un associé, sous réserve des Statuts, a une voix pour chaque part sociale détenue par l'associé.

11.5.2 Lors de toute assemblée, sauf si un bulletin de vote est exigé, une déclaration par le président de l'assemblée qu'une résolution a été adoptée ou adoptée à l'unanimité ou par une certaine majorité ou refusée par une majorité particulière est une preuve concluante de ce fait.

11.5.3 Lorsque le Président (Chairman), le Vice-Président (Deputy Chairman), le Président et le Vice-président sont absents, les personnes qui sont présentes et qui sont habilitées à voter choisiront un autre Gérant à titre de président de l'assemblée, mais si aucun Gérant n'est présent ou si l'ensemble des Gérants présents refusent de remplir les fonctions de président, les personnes qui sont présentes et habilités à voter choisiront l'un des leurs comme président.

11.5.4 Un scrutin peut, soit avant ou après tout vote à main levée, être exigé par toute personne habilitée à voter à l'assemblée. Si, à toute assemblée, un scrutin est exigé sur l'élection d'un président ou sur la question de l'ajournement, il sera pris immédiatement, sans ajournement. Si, à toute assemblée, un scrutin est exigé sur toute autre question ou quant à l'élection des Gérants, le vote aura lieu par scrutin de cette manière et soit à la fois, plus tard au cours la réunion ou après l'ajournement que le président de l'assemblée dirige. Le résultat du scrutin sera censé être la décision de l'assemblée à laquelle le scrutin a été exigé. Une requête de vote par scrutin peut être retirée.

11.5.5 Si deux (2) ou plusieurs personnes détiennent des parts sociales conjointement, l'un de ces détenteurs présent à une assemblée des associés peut, en l'absence de l'autre, voter les parts sociales; mais si deux (2) ou plusieurs de ces personnes qui sont présentes, en personne ou par procuration, votent, ils doivent voter en tant qu'une personne pour les parts sociales qu'ils détiennent conjointement.

11.6 Procurations: Les votes lors des assemblées des associés doivent être donnés soit personnellement ou par procuration ou, dans le cas d'un associé qui est une personne morale ou association, par la personne habilitée par une résolution des Gérants ou de l'organe de ladite personne morale ou association pour le représenter aux assemblées des associés de la Société.

11.6.1 Une procuration sera signée par l'associé ou par son mandataire habilité par écrit et n'est valable que lors de l'assemblée à l'égard de laquelle elle est donné ou à tout ajournement de celle-ci.

11.6.2 Une personne nommée par procuration ne doit pas nécessairement être un associé.

11.7 Ajournement: Le président de toute assemblée peut avec le consentement de l'assemblée ajourner celle-ci de temps à autre à un moment et en un lieu fixé et aucune notification de cet ajournement doit être donnée aux associés, sauf si l'assemblée est ajournée par un ou plusieurs ajournements pour un total de trente (30) jours ou plus dans lequel cas, la convocation à l'assemblée ajournée sera donné comme pour une première assemblée. Toute affaire qui aurait pu être introduite avant ou traitée lors de la première assemblée, conformément à la convocation de celle-ci peut être introduite avant ou traitée à toute assemblée ajournée pour laquelle aucune convocation n'est exigée.

11.8 Quorum: Dans le cas où il n'y a qu'un seul associé de la Société, cet associé constituera une assemblée des associés. La résolution de l'assemblée sera prise par écrit et l'associé signera celle-ci conformément à la Loi.

11.8.1 Dans le cas de pluralité d'associés de la Société, sous réserve de la Loi, un quorum pour délibérer sur l'ordre du jour à toute assemblée des associés sera un nombre d'associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social de la Société. Si le quorum est atteint à l'ouverture de toute assemblée des associés, les associés présents ou représentés peuvent procéder à la tenue de l'assemblée, même si le quorum n'est pas maintenu pendant toute l'assemblée. Si le quorum n'est pas présent dans les trente (30) minutes suivant l'heure fixée pour une assemblée des associés, les personnes présentes et ayant droit de vote peuvent ajourner l'assemblée à une heure et un endroit fixés, mais ne peuvent pas délibérer sur une autre point.

11.9 Majorité:

11.9.1 Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société que par un vote unanime.

11.9.2 Toutes autres modifications statutaires doivent, sous réserve de toute disposition contraire, être décidées par une majorité en nombre d'associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social de la Société. Toutefois, en aucun cas la majorité n'oblige l'un des associés à augmenter sa participation dans la Société.

11.9.3 La décision (i) de fusionner ou de procéder à une scission et (ii) de liquider ou de dissoudre la Société, exigera une résolution de la majorité en nombre des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

11.10 Résolution tenant lieu de réunion: Nonobstant les dispositions précédentes des présents Statuts, une résolution écrite signée par tous les associés ayant droit de vote sur cette résolution lors d'une assemblée des associés est, sous réserve de la Loi, aussi valable que si elle avait été adoptée à une assemblée des associés.

## 12. Parts sociales.

12.1 Affectation et Emission: Sous réserve de la Loi et des Statuts, les parts sociales dans le capital de la Société peuvent être affectées et émises par résolution des associés au moment et aux modalités et conditions et aux personnes ou classes de personnes que les associés déterminent.

12.2 Certificats: Les certificats de parts sociales et la forme de la cession de parts sociales seront (sous réserve de la Loi) sous la forme que les Gérants peuvent approuver par résolution et ces certificats seront signés par un Président (Chairman) ou un Vice-Président (Deputy Chairman) ou un Directeur Général (Managing Director) ou un Président ou un Vice-Président et le Secrétaire ou un Secrétaire Adjoint qui est en fonction au moment de la signature.

12.2.1 Les associés ou tout mandataire désigné par les associés peuvent à leur/sa discrétion enjoindre l'émission d'un nouveau certificat de part sociale remplaçant l'ancien et sur annulation d'un certificat qui a été mutilé ou en remplacement d'un certificat prétendu avoir été perdu, détruit ou pris illicitement, suivant le paiement d'honoraires raisonnables et à de telles conditions quant à l'indemnité, le remboursement des dépenses et la déperdition de preuves et de titre que les Gérants peuvent fixer de temps à autre, que ce soit de façon générale ou dans tout cas particulier.

12.3 Capital Social: Le capital social de Société est fixé à cent trente deux millions huit cent quatre-vingt trois mille sept cent vingt et un Dollars Canadiens (CND 132.883.721) représentés par cent trente deux millions huit cent quatre-vingt trois mille sept cent vingt et une (132.883.721) parts sociales sous forme nominative sans valeur nominale, toutes souscrites et entièrement libérées. La Société ne peut effectuer aucune offre publique de ses parts sociales.

## 13. Cession des Parts Sociales et Obligations.

13.1 Cession: Les parts sociales ou les obligations de la Société peuvent être cédées par un document de cession constitué par écrit signé par le cédant et le cessionnaire.

13.2 Cession aux non-associés: Les parts sociales ne peuvent pas être cédées inter vivos (entre vifs) aux non-associés à moins que les associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social aient approuvé la cession envisagée de ces parts sociales lors d'une assemblée générale.

Les parts sociales ne peuvent être transmises en raison du décès à des non-associés sauf avec l'approbation des associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

13.3 Registres: Des registres de parts sociales et d'obligations émises par la Société seront conservés au siège social de la Société.

13.4 Remise des certificats: Sous réserve de la Loi, aucune cession de parts sociales ne sera enregistrée à moins que ou jusqu'à ce que le certificat représentant les parts sociales ou les obligations à céder ait été remis à la Société pour annulation.

13.4 Associé endetté envers la Société: Si cela est prévu ainsi dans les Statuts, la Société a un privilège sur une part sociale enregistrée au nom d'un associé ou de son représentant personnel pour une dette de cet associé envers la Société. Par l'application de ce privilège les Gérants peuvent refuser de permettre l'enregistrement d'une cession de cette part sociale.

## 14. Dividendes.

14.1 Les Gérants peuvent de temps à autre par une résolution déclarer des dividendes intérimaires et la Société peut payer des dividendes intérimaires sur les parts sociales émises et en circulation dans la capital de la Société sous réserve des dispositions (le cas échéant) des Statuts et des dispositions applicable de la Loi.

14.2 Au cas où plusieurs personnes seraient enregistrées comme codétenteurs de parts sociales, ces personnes peuvent donner les certificats pour tous les dividendes et les paiements pour le compte des dividendes.

**15. Scrutin dans d'Autres Sociétés.** Toutes les parts sociales ou obligations ayant droits de vote dans toute autre société qui sont détenues de temps à autre par la Société peuvent être soumises à un vote à une et à toutes les réunions des associés, ou obligataires (selon les circonstances) de cette autre société et d'une telle façon et par la personne ou les personnes que les Gérants détermineront de temps à autre. Les dirigeants de la Société peuvent pour le compte et au nom de la Société de temps à autre:

(a) exécuter et émettre des procurations; et

(b) assurer l'émission des certificats de vote ou autre preuve du droit de vote;

en ces noms qu'ils peuvent déterminer sans nécessité d'une résolution ou de toute autre action par les Gérants.

#### **16. Information disponible aux Associés.**

16.1 Sauf disposition de la Loi, aucun associé n'aura droit à toute information concernant les détails ou la conduite des affaires de la Société que les Gérants considèrent inopportun de communiquer au public dans l'intérêt de la Société.

16.2 Les Gérants peuvent de temps à autre, sous réserve des droits conférés par la Loi, déterminer si et dans quelle mesure et à quel moment et à quel lieu et sous quelles conditions ou règlements les documents, livres et registres ainsi que les registres comptables de la Société ou de l'un d'entre eux seront disponibles aux associés pour consultation et aucun associé n'aura le droit de consulter tout document ou livre ou registre ou registre comptable de la Société sauf comme conféré par les Statuts ou autorisé par les Gérants ou par une résolution des associés.

#### **17. Convocations.**

17.1 Méthode de convocation: Toute convocation ou tout autre document exigé par la Loi ou les Statuts à envoyer à tout associé, obligataire, Gérant ou auditeur peut être remise personnellement ou envoyée par courrier affranchi ou câble ou télex ou fax ou courrier électronique à cette personne à son adresse la plus récente comme indiquée dans les registres de la Société ou à son agent de transfert et à un Gérant à son adresse la plus récente comme indiquée dans les registres de la Société ou dans la dernière convocation déposée selon la Loi, et à l'auditeur à son adresse professionnelle.

17.2 Renonciation à la convocation: Il peut être renoncé à une convocation ou au moment de la convocation et cette convocation peut être abrégée à tout moment avec le consentement par écrit de la personne concernée à ce sujet.

17.3 Convocation non délivrées: Si une convocation ou un document est envoyé à un associé ou obligataire par courrier affranchi conformément à ce paragraphe et la convocation ou le document est retourné à trois (3) occasions consécutives parce que l'associé ou l'obligataire ne peut pas être trouvé, il ne sera pas nécessaire d'envoyer toutes autres convocations ou documents à l'associé ou à l'obligataire jusqu'à ce qu'il informe la Société par écrit de sa nouvelle adresse.

17.4 Parts sociales et obligations enregistrées sous plusieurs noms: Toutes les notifications ou autres documents concernant toutes parts sociales ou obligations enregistrées sous plusieurs noms seront donnés à la personne parmi lesquelles le nom figure en premier dans les registres de la Société et toute notification ou tout autre document ainsi donnés constitueront une notification suffisante ou remise à tous les détenteurs de ces parts sociales ou obligations.

17.5 Personnes qui deviennent habilitées par effet de la loi: Sous réserve de la Loi, toute personne qui par effet de la loi, cède ou qui a droit à toute part sociale par quelque moyen que ce soit est engagée par toute notification ou tout autre document concernant cette part sociale, qui, avant l'enregistrement de son nom et adresse dans les registres de la Société est dûment donnée à la personne à laquelle son titre à cette part sociale provient.

17.6 Associés défunts: Sous réserve de la Loi, toute notification ou tout autre document délivrés ou envoyés par courrier affranchi ou câble ou télex ou fax ou courrier électronique ou laissés à l'adresse de tout associé telle que cette dernière figure dans les registres de la Société seront, nonobstant le décès de cet associé et sans considération du fait que la Société ait été informée de son décès ou non, considérés comme ayant été notifiés en ce qui concerne les parts sociales qu'il détient (que ces parts sociales soient détenues individuellement ou conjointement) jusqu'à ce qu'une autre personne soit inscrite à sa place dans les registres de la Société comme le détenteur ou l'un des détenteurs de celles-ci et de service sera considérée à toutes fins comme une notification suffisante auprès de ses représentants personnels et de toutes les personnes, le cas échéant, également intéressées par ces parts sociales.

17.7 Signature des notifications: La signature de tout Gérant ou dirigeant de la Société sur toute notification ou document devant être donné par la Société peut être écrite, timbrée, dactylographiée ou numérisée ou en partie écrite, timbrée, dactylographiée ou numérisée.

17.8 Calcul des délais: Lorsqu'une convocation se prolongeant au-delà d'un certain nombre de jours ou de toute autre période est exigée selon les dispositions des Statuts, le jour de l'envoi de la convocation sera, sauf disposition contraire, pris en compte dans ce nombre de jours ou autre période.

17.9 Preuve de la notification: Lorsqu'une notification exigée selon le paragraphe 17.1 des Statuts est remise personnellement au destinataire ou délivrée à son adresse comme mentionné au paragraphe 17.1 des Statuts, la réception sera considérée comme étant au moment de la remise de cette notification.

17.9.1 Dans le cas où cette notification est envoyée par la poste, la notification sera considérée comme ayant été réalisée dans un délai de quarante-huit (48) heures après l'envoi dans la mesure où la notification a été correctement adressée et postée par courrier affranchi.

17.9.2 Lorsque la notification est envoyée par câble ou télex ou fax ou courrier électronique, la réception est considéré comme réalisée à la date à laquelle la notification est envoyée.

17.9.3 Le certificat signé par un dirigeant de la Société ayant été en fonction au moment de la rédaction du certificat ou de tout agent de transfert de parts sociales de toute classe de la Société quant aux faits concernant la remise ou l'envoi de toute notification constituera une preuve de ces faits.

**18. Chèques, Traités et Billets à Ordre.** Tous les chèques, traites ou commandes pour le paiement d'une somme d'argent et tous les billets à ordre et acceptations et lettres de change seront signés par des dirigeants ou personnes et suivant la manière indiquée de temps à autre par les Gérants dans une résolution.

#### **19. Signature des Documents Juridiques.**

19.1 Les contrats, les documents ou les actes rédigés par écrit qui requièrent la signature de la Société peuvent être signés par:

(a) un Président (Chairman), un Vice-Président (Deputy Chairman), un Directeur Général (Managing Director), un Président ou un Vice-Président avec le Secrétaire ou le Trésorier, ou

(b) deux (2) Gérants

et tous les contrats, documents et actes rédigés par écrit ainsi signés engageront la Société sans autre autorisation ou formalité. Les Gérants auront le pouvoir de nommer au moyen de résolutions tous les dirigeants ou personnes pour le compte de la Société soit de signer des certificats de parts sociales de la Société et les contrats, documents et actes par écrit de manière générale ou de signer des contrats, documents ou actes spécifiques par écrit.

##### 19.1.1 Sous réserve de la Loi

(a) un Président (Chairman), un Vice-Président (Deputy Chairman), un Directeur Général (Managing Director), un Président ou un Vice-Président avec le Secrétaire ou le Trésorier, ou

(b) deux (2) Gérants

seront habilités à signer et exécuter tous les actes juridiques qui peuvent être nécessaires afin de vendre, d'affecter, de céder, d'échanger, de convertir ou de transporter ces parts sociales, stocks, obligations, droits, garanties ou autres titres.

**20. Signatures.** La signature d'un Président (Chairman), d'un Vice-Président (Deputy Chairman), d'un Directeur Général (Managing Director), d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier, d'un Secrétaire Adjoint ou d'un Trésorier Adjoint ou de tout Gérant ou tout dirigeant ou toute autre personne, nommé en vertu du paragraphe 19 des Statuts par résolution des Gérants peut, si celui-ci ou celle-ci est spécifiquement autorisé par une résolution des Gérants, être imprimée, gravée, lithographiée ou bien être reproduite mécaniquement sur tout certificat de parts sociales de la Société ou contrat, document ou acte par écrit, obligation ou autre titre de la Société signé ou émis par ou au nom de la Société. Tout document ou acte par écrit sur lequel la signature de ce dirigeant ou de cette personne est ainsi reproduite sera considéré comme ayant été signé de la main de ce dirigeant ou de cette personne dont la signature est ainsi reproduite et sera valable à toutes fins comme si ce document ou acte par écrit avait été signé à la main et sans préjudice du fait que le dirigeant ou la personne dont la signature est ainsi reproduite a cessé d'être en fonction à la date à laquelle ce document ou acte par écrit a été remis ou émis.

**21. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commencera le premier (1<sup>er</sup>) janvier de chaque année et prendra fin le trente et un (31) décembre.

**22. Objet.** L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique, et en particulier, la Société ne peut pas réaliser une émission publique d'obligations. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et/ou émissions d'instruments de dette, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toute autre société. La Société peut également consentir des garanties et accorder des sûretés en faveur des tiers afin de garantir ses propres obligations ou celles de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société peut également nantir, céder, grever de charges ou bien créer une sûreté sur la totalité ou une partie de ses actifs.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

La Société peut généralement employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris, les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

**23. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte de la démission, avec effet à la date du présent acte, des personnes suivantes de leurs fonctions de gérants de la Société et de leur accorder pleine décharge pour l'exécution de leurs mandats à compter de la date de leur nomination en qualité de gérants de la Société jusqu'à la date de leur démission:

- Way Yi Fung, avec adresse professionnelle au 22<sup>ème</sup> étage, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Hong Kong;
- Edmond Ho, avec adresse professionnelle au Hutchison House, 5, Hester Road, Londres SW11 4AN, Royaume-Uni;
- Robin Sng, demeurant au Block 5000D, #12-14, Marine Parade Road, Singapore 449287; et
- Mary J. Mahabir, avec adresse professionnelle au Worthing Corporate Centre, Worthing Main Road, Christ Church, La Barbade.

*Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes, avec effet immédiat, en qualité de gérants de la Société pour une période se terminant au moment de l'assemblée générale annuelle des associés qui se tiendra en 2010 (par opposition à une nomination pour une durée indéterminée telle que prévue initialement dans l'agenda de la présente assemblée):

- Susan Chow, avec adresse professionnelle au 22<sup>ème</sup> étage, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Hong Kong;
- Christian Salbaing, avec adresse professionnelle au 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg;
- Richard Chan, avec adresse professionnelle au 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg; et
- Thomas Geiger, avec adresse professionnelle au 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

L'Associé Unique note le fait que M. Frank J. Sixt, avec adresse professionnelle au 22<sup>ème</sup> étage, Hutchison House, 10, Harcourt Road, Hong Kong restera en fonction en tant que Gérant de la Société pour une période se terminant au moment de l'assemblée générale annuelle des associés qui se tiendra en 2010 (par opposition à une nomination pour une durée indéterminée telle que prévue initialement dans l'agenda de la présente assemblée).

*Septième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte de la démission avec effet à la date du présent acte, de Caribbean Corporate Services Ltd. de son poste actuel de secrétaire de la Société.

*Huitième résolution*

L'Associé Unique décide d'établir le siège social, l'établissement principal et l'administration centrale de la Société au 7, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Neuvième résolution*

L'Associé Unique décide d'autoriser tout gérant, chacun agissant individuellement, à (i) prendre, au nom et au nom de la société, toutes les mesures, à leur entière discrétion, qu'elles jugeront nécessaires, requises ou utiles afin de donner effet aux résolutions qui précèdent, y compris, et de manière non exclusive, les dépôts nécessaires auprès du Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg et/ou le Registre de Commerce à la Barbade, et la signature de tous les documents, actes, instruments, conventions, avis, prise d'acte, lettres d'entente, mémorandums, déclarations et certificats qui pourraient être accessoires, nécessaires, requis ou utiles à cet égard, en promettant de les ratifier le cas échéant, (ii) accorder sous leur seule signature, au nom et pour le compte de la Société, une procuration à un ou plusieurs tiers à des conditions telles qu'elles, à leur discrétion absolue, estiment appropriées en vue de donner effet aux résolutions qui précèdent, et (iii) négocier, signer, exécuter, en vertu d'accords, de documents, d'actes, d'instruments, de mémorandums, de déclarations et de certificats telles qu'elles l'estiment nécessaires ou utiles en rapport avec les résolutions ci-dessus.

*Estimation des Frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent à sept mille Euros (7.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente, qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: N. VAN HEULE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 février 2010. Relation: LAC/2010/6593. Reçu soixante-quinze euros (75,- euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010019842/1172.

(100026622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2010.

---

**E.E. Energy Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.807.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 janvier 2010*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- Monsieur Michele GENTILE, entrepreneur, demeurant au 12, Via le Coste, CH-6948 Porza, Suisse.
- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.
- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle à Luxembourg, Président.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010017080/20.

(100011441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**CSC Computer Sciences S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 22.979.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2009*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2010:

- Monsieur Marc HEEREN, directeur général adjoint, demeurant 6, Sint-Michielsstraat, B-3020 Herent, administrateur-délégué
- Monsieur Philippe JAEKEN, directeur général adjoint, demeurant 113, avenue Vandromme, B-1160 Auderghem
- Monsieur Guy Martin HAINS, administrateur de sociétés, demeurant The Hall, Dippenhall, GB-GU105EB Farnham, Surrey.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2015:

- Deloitte & Touche, Réviseurs d'Entreprises s.c.c, inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0429.053.863, ayant son siège social à B-1831 Diegem, Berkenlaan 8b.

Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010017082/21.

(100011387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Rolic Invest S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.695.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique tenue à Luxembourg en date du 22 janvier 2010 que Monsieur Alain Blondlet démissionne de son poste de gérant de la société avec effet immédiat. Madame Valérie Emond née le 30 août 1973 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommée en remplacement du gérant démissionnaire avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Fait à Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Référence de publication: 2010017070/13.

(100011109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**Schering-Plough Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.604.

Par résolutions écrites signées en date du 7 janvier 2010, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de William John Creelman, avec adresse professionnelle au 2000, Galloping Hill Road, NJ-07033 Kenilworth, Etats-Unis, de son mandat de gérant, avec effet au 21 décembre 2009.

2. nomination de Joseph Brian Promo, avec adresse professionnelle au 2000, Galloping Hill Road, NJ-07033 Kenilworth, Etats-Unis, au mandat de gérant, avec effet au 21 décembre 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 janvier 2010.

Référence de publication: 2010017069/15.

(100011748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**R.P.M. Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 75.236.

EXTRAIT

En date du 4 novembre 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- M. Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2010017071/16.

(100011729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**Lux-Fiduciaire Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 138.465.

Madame Kerstin KLEUDGEN a démissionné de son poste de gérante de la société.

Suite à une cession de parts sociales sous seing privé en date du 6 janvier 2010, il résulte que Madame Kerstin KLEUDGEN a cédé 51 parts sociales lui appartenant de la société Lux-Fiduciaire Gestion SARL ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe à la société LUX-FIDUCIAIRE Consulting SARL ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Suite à cette cession la répartition des parts sociales de la société Lux-Fiduciaire Gestion SARL est la suivante:

Lux-Fiduciaire Consulting S.à r.l. . . . .	100
	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 janvier 2010.

Référence de publication: 2010017075/17.

(100011055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**Olip 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.610.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue en date du 21 janvier, à 10.00 heures au 31, Grand-rue, L-1661 Luxembourg que:

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide à l'unanimité de révoquer le Commissaire aux Comptes UNCOS "United Corporate Services" N° RCS B 123072 avec adresse au 5, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes la société E-CONSULTING S.A., L-8030 Strassen, 39, rue du Kiem.

En conformité avec l'article 52 de la Loi des Sociétés Commerciales du 10 août 1915 le Commissaire aux Comptes nommé, la société E-CONSULTING S.A., L-8030 Strassen, 39, rue du Kiem achève le mandat de celui qu'il remplace UNCOS "United Corporate Services" N° RCS B 123072, 5, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2010.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010017073/23.

(100011505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Luxmarine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 37.795.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 6 janvier 2010 à 10.00 heures à Luxembourg*

L'assemblée prend connaissance de la démission de Monsieur Jean Pirrotte, administrateur et nomme comme nouvel administrateur Monsieur Jean-Bernard Zeimet, expert-comptable, né à Luxembourg le 05/03/1953, avec adresse professionnelle 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg. Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2015.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010017074/15.

(100011070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**CARRELAGES WILLY PUTZ, Schieren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 96.322.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2009*

Lors de l'assemblée générale du 2 décembre 2009, les actionnaires ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

L'assemblée décide de prolonger le mandat de réviseur d'entreprises de Monsieur Pierre HOFFMANN, réviseur d'entreprise, ayant comme nouvelle adresse L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroell jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Mersch, le 19 janvier 2010.

*Pour CARRELAGES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A.*

Signature

Référence de publication: 2010017083/15.

(100011476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 141.806.

---

**EXTRAIT**

En date du 13 janvier 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 12 janvier 2010;
- Monsieur Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 12 janvier 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Ivo Hemelraad

Gérant

Référence de publication: 2010017087/17.

(100011434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**AMP Capital Investors (Luxembourg No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 110.170.

---

**EXTRAIT**

En date du 13 janvier 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 12 janvier 2010;
- Monsieur Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 12 janvier 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Ivo Hemelraad

Gérant

Référence de publication: 2010017088/16.

(100011433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**M&K Home S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8291 Meispelt, 39, rue de Kopstal.  
R.C.S. Luxembourg B 150.110.

---

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société M&K Home S.A., ayant son siège social à L-8291 Meispelt, 39, rue de Kopstal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.110, tenue au siège social de la société en date du 28 décembre 2009, enregistrée à Capellen, le 31 décembre 2009, Relation: CAP/2009/4673,

qu'il a été décidé:

que Madame Marie-Josée HILGERT-KNEPPER, employée privée, née à Mamer, le 17 avril 1949, demeurant à L-8291 Meispelt, 38, rue de Kopstal, est nommée, au même titre que Monsieur Henri HILGERT, administrateur délégué de la société, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2014.

Il en résulte que Madame Marie-Josée HILGERT-KNEPPER a les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion et peut engager la société par sa signature individuelle.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2010017592/21.

(100012149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Capitalecho S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 36.470.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée  
générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 décembre 2009*

1. Les Administrateurs et Commissaire sortant sont réélus jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2014.

*Administrateurs:*

- Monsieur Rajamannar RAMASWAMY, demeurant au 4, Quinten Matsijslei, B-2018 Antwerpen.
- Monsieur Herbert GROSSMANN, demeurant au 75, rue des Romains, L-2443 Senningerberg.
- Monsieur Dominique FONTAINE, demeurant au 53bte7, Square de la Lys, B-6700 Arlon.

*Commissaire:*

- STRATEGO INTERNATIONAL SARL, ayant son siège au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme

D. FONTAINE

*Administrateur*

Référence de publication: 2010017563/20.

(100011845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**AMP Capital Investors (Infrastructure No. 4) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 137.830.

—  
EXTRAIT

En date du 13 janvier 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Vistra (Luxembourg) S. à r. l., en tant que gérant, est acceptée avec effet au 12 janvier 2010;
- Monsieur Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 12 janvier 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Ivo Hemelraad

*Gérant*

Référence de publication: 2010017089/17.

(100011554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Vistra Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 36.051.188,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 148.920.

—  
EXTRAIT

La résolution de l'actionnaire unique tenue en date du 12 janvier 2010 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Roeland Pels en tant que gérant est acceptée avec effet au 12 janvier 2010.

Luxembourg, le 12 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Bart Deconinck / Mark Bouw

*Director / Director*

Référence de publication: 2010017064/15.

(100011472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**IMF Alliance Corporation Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 252.300,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 114.741.

In the year two thousand and nine on the twenty-third day of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, to whom the present deed will remain.

THERE APPEARED:

Mr. Jozef Hieronymus Wijckmans, residing professionally at 661 Drie Eikenstraat, University Business Centre Antwerp, B-2650 Edegem (Belgium) (the "Sole Shareholder"),

here represented by Ariane Spicq, Avocat, residing professionally in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declares to be the current sole shareholder of IMF Alliance Corporation S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Gérard LECUIT, on 23 February 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, dated 22 May 2006, number 998, p. 47858, (the "Company"). The Company, originally incorporated as société anonyme under the name of IMF Alliance Corporation S.A., has changed its legal form into a société à responsabilité limitée pursuant to a deed of Maître Gérard LECUIT dated 28 November 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, dated 31 December 2008, number 3050, p. 146370.

The Sole Shareholder requests the notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder DECIDES to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of TWO HUNDRED TWENTY-ONE THOUSAND THREE HUNDRED EUROS (EUR 221,300) to bring it from its present amount of THIRTY-ONE THOUSAND EUROS (EUR 31,000) to TWO HUNDRED FIFTY-TWO THOUSAND THREE HUNDRED EUROS (EUR 252,300) by the issuance of TWO THOUSAND TWO HUNDRED AND THIRTEEN (2,213) new shares having a nominal value of ONE HUNDRED EUROS (EUR 100.-) each, and having the same rights and obligations as the existing shares, and to accept the subscription and the full payment of the newly issued shares at nominal value, together with a share premium of SIXTEEN EUROS AND FIFTY CENTS (EUR 16.50), by the following subscribers, through the following contributions, and in the following amounts and proportions:

Subscriber	Contribution	Number of Subscribed Shares	Nominal Value of Subscribed Shares (EUR)	Share Premium (EUR)	Aggregate Subscription Price (EUR)
	450 shares in Suihiro Textiles Limited, a limited liability company duly incorporated and validly existing under the laws of Cyprus, with registered office at Avlonos, 1, Maria House, P.C. 1075 Nicosia, Cyprus, registered with the trade register of Cyprus under number HE 36827, representing 45% of the share capital of the same	2,209	220,900	14	220,914
Mr. Jozef Hieronymus Wijckmans . . . . .	cash payment				
Ms. Audrey Wijckmans . . . . .		4	400	2.50	402.50
Total . . . . .		-	2,213	221,300	16.50
				221,316.50	

*Subscription - Payment*

THEREUPON,

Mr. Jozef Hieronymus Wijckmans, prenamed, represented as stated here above, declares to subscribe for TWO THOUSAND TWO HUNDRED AND NINE (2,209) newly issued shares and to pay them fully up at nominal value together with a share premium of FOURTEEN EUROS (EUR 14), by contribution in kind of FOUR HUNDRED FIFTY (450) shares held by the Sole Shareholder in Suihiro Textiles Limited, prenamed, representing 45% of the share capital

of the same, for an aggregate value of TWO HUNDRED TWENTY THOUSAND NINE HUNDRED FOURTEEN EUROS (EUR 220,914).

The ownership and value of the shares contributed in kind have been confirmed to the undersigned notary through a declaration of the directors of Suihiro Textiles Limited, prenamed. Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Intervention - Subscription - Payment*

THEREUPON,

Intervened Ms Audrey Wijckmans, residing at Pontstraat 104, 9831 Sint-Martens-Latem (Belgium), here represented by Mr. Gerard Maîtrejean, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given under private seal, who through her proxy-holder declares to subscribe for Four (4) new shares, and to have them fully paid-up at nominal value together with a share premium of TWO EUROS AND FIFTY CENTS (EUR 2.5) by contribution in cash, so that the amount of FOUR HUNDRED AND TWO EUROS AND FIFTY CENTS (EUR 402.50) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

The proxy here above referred to, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder DECIDES to amend the first paragraph of Article 6.1.1. of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

" **6.1.1.** The Company's corporate capital is fixed at EUR 252,300 (Two Hundred Fifty-Two Thousand Three Hundred Euros) represented by 2,523 (Two Thousand Five Hundred Twenty-Three) shares (parts sociales) of EUR 100 (One hundred Euros) each, all fully subscribed and entirely paid up."

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand seven hundred Euros (1,700.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing and intervening parties, he signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute,

**A COMPARU:**

Monsieur Jozef Hieronymus Wijckmans, demeurant professionnellement au 661 Drie Eikenstraat, University Business Centre Antwerp, B-2650 Edegem (Belgique) (l'"Associé Unique"),

ici représenté par Ariane Spicq, Avocat, demeurant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Le comparant déclare être le seul et unique associé actuel de IMF Alliance Corporation S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Gérard LECUIT en date du 23 février 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, daté du 22 mai 2006, numéro 998, p. 47858 (la "Société"). La Société, initialement constituée sous forme d'une société anonyme a été transformée en société à responsabilité limitée suivant acte de Maître Gérard LECUIT en date du 28 novembre 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, daté du 31 décembre 2008, numéro 3050, p. 146370.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de DEUX CENT VINGT ET UN MILLE TROIS CENT EUROS (221.300 EUR) en vue de porter son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS

(31.000 EUR) à DEUX CENT CINQUANTE-DEUX MILLE TROIS CENT EUROS (252.300 EUR) par l'émission de DEUX MILLE DEUX CENT TREIZE (2.213) nouvelles parts sociales, ayant toutes une valeur nominale de CENT EUROS (100 EUR) et les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et d'accepter la souscription et la libération intégrale des nouvelles parts sociales émises à la valeur nominale avec une prime d'émission d'un montant de SEIZE EUROS ET CINQUANTE CENTS (EUR 16,50) par les souscripteurs suivants et par le biais des apports suivants dans les montants et proportions suivantes:

Souscripteur	Apport	Nombre des Parts Sociales Souscrites	Valeur Nominale des Parts Sociales Souscrites (EUR)	Prime d'émission (EUR)	Prix Total de Souscription (EUR)
M. Jozef Hieronymus Wijckmans . . . . .	450 actions dans la Suihiro Textiles Limited, une limited liability company constituée et existante conformément aux lois de Chypre, ayant son siège social à Avlonos, 1, Maria House, P.C. 1075 Nicosia, Chypre, immatriculée auprès du registre de commerce de Chypre sous le numéro HE 36827, représentant 45% du capital social de la même société	2.209	220.,900	14	220.914
Ms. Audrey Wijckmans . . . . .	Paiement en espèces	4	400	2,50	402,50
Total . . . . .	-	2.213	221.300	16,50	221.316,50

*Souscription - Libération*

SUR CE,

M. Jozef Hieronymus Wijckmans, prénommé, représenté comme énoncé ci-dessus, déclare de souscrire aux DEUX MILLE DEUX CENT NEUF (2.209) nouvelles parts sociales émises et de les libérer intégralement à leur valeur nominale avec une prime d'émission de QUATORZE EUROS (14 EUR) moyennant un apport en nature de QUATRE CENT CINQUANTE (450) parts sociales détenues par l'Associé Unique dans le capital social de la Suihiro Textiles Limited, précitée, représentant 45% du capital social de la même société, pour une valeur totale de DEUX CENT VINGT MILLE NEUF CENT QUATORZE EUROS (220.914 EUR).

La propriété et la valeur des parts sociales apportées ont été confirmées au notaire instrumentant par une déclaration émise par les administrateurs de la société Suihiro Textiles Limited, précitée. Cette déclaration, signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisés avec ce dernier auprès de l'administration de l'enregistrement.

*Intervention - Souscription - Libération*

SUR CE,

Mme Audrey Wijckmans, demeurant à Pontstraat 104, 9831 Sint-Martens-Latem (Belgique), représentée par Me Gérard Maîtrejean, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration délivrée sous seing privée, par laquelle son mandant déclare souscrire à QUATRE (4) nouvelles parts sociales émises et de les libérer intégralement à leur valeur nominale avec une prime d'émission de DEUX EUROS ET CINQUANTE CENTS (2,50 EUR) moyennant un apport en numéraire, ainsi le montant de QUATRE CENT DEUX EUROS ET CINQUANTE CENTS (402,50 EUR) est maintenant à la disposition de la Société, preuve ayant été donnée au notaire instrumentant par un certificat bancaire.

La procuration dont il est fait référence ci-dessus, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 6.1.1 des statuts de la Société qui doit être lu comme suit:

" **6.1.1.** Le capital social est fixé à 252.300 EUR (Deux Cent Cinquante-Deux Mille Trois Cent Euros) représenté par 2.523 (Deux Mille Cinq Cent Vingt-Trois) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (Cent Euros), toutes entièrement souscrites et libérées."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à la charge de la Société à raison des présentes sont évalués à environ mille sept cents Euros (1.700,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire du comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. SPICQ, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 décembre 2009. Relation: LAC/2009/57282. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2010015496/185.

(100009800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

**AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 400.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.852.

—  
EXTRAIT

En date du 13 janvier 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 12 janvier 2010;
- Monsieur Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 12 janvier 2010 et ce, pour une durée indéterminée;
- Sur base du contrat de transfert des parts sociales signé le 9 juin 2009, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société, d'une valeur nominale de GBP 1,- seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts sociales
AMP Capital Investors Limited	Ordinaires 22.000
en sa Qualité de Fiduciaire de	Privilégiées de Classe A 42.000
REST Infrastructure Trust	Privilégiées de Classe B 42.000
Level 24, AMP Building	Privilégiées de Classe C 42.000
33, Alfred Street	Privilégiées de Classe D 42.000
Sydney, NSW 2000	Privilégiées de Classe E 42.000
Australia	Privilégiées de Classe F 42.000
	Privilégiées de Classe G 42.000
	Privilégiées de Classe H 42.000
	Privilégiées de Classe I 42.000
Total . . . . .	400.000

Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Ivo Hemelraad

Gérant

Référence de publication: 2010017571/31.

(100012163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

**Arminius Development S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 137.981.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 20 janvier 2010*

Monsieur Christian Tailleur a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 18 décembre 2009.

Madame Kathryn Bergkoetter, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommée gérant avec effet au 18 décembre 2009 pour une période indéterminée.

Monsieur Keimpe Reitsma a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 14 janvier 2010.

Madame Cristina Fileno, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommée gérant avec effet au 14 janvier 2010 pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010017573/19.

(100012181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Germalux Investment I Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 131.088.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance  
de la société GERMALUX INVESTMENT I Sàrl qui s'est tenue en date du 18 janvier 2010*

- Le Conseil de Gérance prend acte de la démission de Madame Assunta Di Lorenzo en sa qualité de gérant de catégorie A de la Société avec effet au 27 octobre 2009.

- Le Conseil de Gérance se compose donc comme suit:

*Catégorie A:*

Monsieur Jérôme Foulon et Madame Liliane Marceau

*Catégorie B:*

Monsieur Marcel Krier, Monsieur Marcel Stephany, Madame Véronique Wauthier et Monsieur Pierre Hamel.

Extrait certifié conforme

Signatures

Référence de publication: 2010017580/18.

(100011961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Catalyst Investment Group (Europe) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 145.895.

—  
Il résulte de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 janvier 2010 que le siège de la société anonyme CATALYST INVESTMENT GROUP (EUROPE) S.A. est transféré avec effet immédiat de L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grand-Duchesse Charlotte vers L-1661 Luxembourg, 95, Grand-rue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.01.2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010017046/15.

(100011348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Arminius Commercial 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 562.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 132.657.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 20 janvier 2010:*

Monsieur Christian Tailleur a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 18 décembre 2009.

Madame Kathryn Bergkoetter, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommée gérant avec effet au 18 décembre 2009 pour une période indéterminée.

Monsieur Keimpe Reitsma a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 14 janvier 2010.

Madame Cristina Fileno, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommée gérant avec effet au 14 janvier 2010 pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010017574/19.

(100012057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Arminius Commercial Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.282.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 20 janvier 2010:*

Monsieur Christian Tailleur a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 18 décembre 2009.

Madame Kathryn Bergkoetter, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommée gérant avec effet au 18 décembre 2009 pour une période indéterminée.

Monsieur Keimpe Reitsma a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 14 janvier 2010.

Madame Cristina Fileno, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommée gérant avec effet au 14 janvier 2010 pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010017575/19.

(100012035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Capital Opportunity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 149.718.

—  
Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'administrateur suivant:

- Monsieur Fabio Massimo CONTI, né le 13 mai 1956 à Milan (Italie), résidant au 63 Paterson Road # 07-05 The Paterson SINGAPORE 238539.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPITAL OPPORTUNITY S.A.

Référence de publication: 2010017564/12.

(100012369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Jafra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 64.013.

*Auszug aus der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 11. Dezember 2009*

Die Gesellschafterversammlung beschliesst die Verlängerung folgender Mandate:

- M. WEBER Ronald, Verwaltungsratsmitglied, berufsansässig in 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg.
- M. OBEREGGER Peter, Verwaltungsratsmitglied, berufsansässig in 17-37, Mühlenweg, D-42270 Wuppertal.

Die Mandate enden mit der ordentlichen Gesellschafterversammlung, welche über den Jahresabschluss per 31.12.2009 beschliesst.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Unterschriften

Référence de publication: 2010017587/16.

(100012136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Eufina S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 68.478.

—  
EXTRAIT

L'adresse d'un des administrateurs de la société, à savoir Monsieur Henri GRISIUS, est modifiée à l'adresse suivante:

- 30, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 janvier 2010.

*Pour EUFINA S.A.*

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2010017090/14.

(100011111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Taurus Euro Retail II Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 260.000,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.  
R.C.S. Luxembourg B 121.725.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 31 décembre 2009*

Conformément aux résolutions prises par les associés, en date du 31 décembre 2009, il a été décidé:

- De nommer au poste de gérant BlackRock, avec effet au 19 novembre 2009, Monsieur Roger Flather, résidant au 33 King William Street, London EC 4R 9AS, pour une période indéterminée.

Dès lors le conseil de gérance se compose des personnes suivantes:

- Mrs Linda Kassof, Gérant Taurus;
- Mr Peter A. Merrigan, Gérant Taurus;
- Mr Erik Rijnbout, Gérant Taurus;
- Mr Wlodzimierz Ksiazak, Gérant BlackRock;
- Mr Roger Flather, Gérant BlackRock;
- Mr Flavio Marzona, Gérant indépendant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2010.

*Pour TAURUS EURO RETAIL II HOLDING S.à r.l.*

Signatures

Référence de publication: 2010018290/23.

(100012660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2010.

---

**Ramey S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 2.066.042,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.465.

Suite aux contrats de cession de parts sociales du 16 octobre 2008:

- Morgan Stanley Oostburg and Partners S.e.c.s. a transféré toutes les parts sociales de la société qu'elle détenait à Morgan Stanley Ock Limited ayant son siège social à Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104 Cayman Islands, immatriculée auprès du registre de Commerce des Iles Caïmans sous le numéro 208953, à savoir 2.000.000 parts sociales A, 1 part sociale B et 1 part sociale D;

- Argance S.à r.l. a transféré les 66.039 parts sociales de classe C qu'elle détenait à Morgan Stanley Ock Limited, et;

- Morgan Stanley Oostburg B.V. a transféré la part sociale de Classe E qu'elle détenait à Morgan Stanley Ock Limited;

de sorte que Morgan Stanley Ock Limited détient désormais les 2.066.042 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société à savoir:

- 2.000.000 Parts sociales A

- 1 Part sociale B

- 66.039 Parts sociales C

- 1 Part sociale D

- 1 Part sociale E.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2010.

*Pour la Société*

TMF Management Luxembourg S.A.

*Domiciliaire*

Signatures

Référence de publication: 2010017586/28.

(100012111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

**Bel Air Partners Management Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2273 Luxembourg, 6, rue de l'Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 115.608.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 21/12/2009*

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire du 21/12/2009 que celle-ci accepte les démissions de Monsieur Stéphane GERBAULET et de Madame Nathalie GORIN de leur poste d'administrateur.

Fait à Luxembourg, le 15/01/2010.

*Mandataire*

Référence de publication: 2010017568/12.

(100012154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

**AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.812.

In the year two thousand and nine, on the twenty-third day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

AMB Europe Luxembourg Holding 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 122.995,

in its capacity of sole partner of AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its regis-

tered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115.812, incorporated on 18 April 2006 pursuant to a deed of the undersigned published on 29 June 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1257, the articles of association of which have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated 26 June 2009 and published on 23 July 2009 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1428 (the Company)

here represented by Me Hana Gilbert, Rechtsanwältin, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. AMB Europe Luxembourg Holding 2 S.à r.l. is the sole partner (the Sole Partner) of the Company;

II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred and seventy-five euro (EUR 12,575.-) represented by eighty (80) Class A shares, eighty (80) Class B shares, eighty-one (81) Class C shares, eighty-one (81) Class D shares, eighty-one (81) Class E shares and one hundred (100) Class F shares, in registered form, each share having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-).

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Partner resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of twenty-five euro (EUR 25.-) so as to bring the Company's share capital from its current amount of twelve thousand five hundred and seventy-five euro (EUR 12,575.-) to an amount of twelve thousand six hundred euro (EUR 12,600.-), by the issuance of one (1) Class B share in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same characteristics and entitling to the same rights as the existing Class B shares of the Company.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Partner, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for one (1) new Class B Share of the Company, in registered form and with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-), and to have it fully paid up by a contribution in kind to the Company consisting of a claim an uncontested, current and immediately exercisable claim held against the Company in the amount of two million three hundred forty-five thousand three hundred sixty-eight euro and sixteen cent (EUR 2,345,368.16.-) (the Claim):

The contribution in kind in an aggregate amount of two million three hundred forty-five thousand three hundred sixty-eight euro and sixteen cent (EUR 2,345,368.16.-) is to be allocated as follows:

- an amount of twenty-five euro (EUR 25.-) is to be allocated to the corporate capital account of the Company;
- an amount of two million three hundred forty-five thousand three hundred forty-three euro and sixteen cent (EUR 2,345,343.16) is to be allocated to the share premium account of the Company.

It further results from a declaration issued on 21 December 2009 by the Sole Partner (the Declaration) that:

- based on generally accepted accounting principles, the net worth of the Claim to be contributed to the Company is valued at two million three hundred forty-five thousand three hundred sixty-eight euro and sixteen cent (EUR 2,345,368.16)
- the Claim to be contributed to the Company is freely transferable by the Sole Partner and it is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value; and
- all formalities for the transfer of the legal ownership of the Claim to be contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Partner in cooperation with the Company.

The Sole Partner, acting through its proxyholder, declares that since the date of the Declaration no material changes have occurred which would have depreciated the contribution to be made to the Company

It further results from a certificate issued on [•] December 2009 by the Company (the Certificate) that:

- based on generally accepted accounting principles, the net worth of the Claim to be contributed to the Company is valued at two million three hundred forty-five thousand three hundred sixty-eight euro and sixteen cent (EUR 2,345,368.16); and
- all formalities for the transfer of the legal ownership of the Claim to be contributed to the Company have been or will be accomplished by the Company in cooperation with the Sole Partner.

Such Declaration and the Certificate, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Partner resolves to amend article 5, first paragraph, of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

" 5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred and seventy-five euro (EUR 12,600.-), represented by eighty (80) Class A Shares, eighty-one (81) Class B Shares, eighty-one (81) Class C Shares, eighty-one (81) Class D Shares, eighty-one (81) Class E Shares and one hundred (100) Class F Shares, in registered form, each Share having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-), all subscribed and fully paid-up ".

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately four thousand Euro.

#### *Declaration*

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

En l'an deux mille neuf, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

AMB Europe Luxembourg Holding 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.995,

en sa capacité d'associé unique d'AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.812, constituée le 18 avril 2006 en vertu d'un acte du notaire instrumentant, publié le 29 juin 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1257, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 26 juin 2009 publié le 23 juillet 2009 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1428 (la Société),

ici représentée par Me Hana Gilbert, Rechtsanwältin, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire soussigné et le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. AMB Europe Luxembourg Holding 2 S.à r.l. est l'associé unique (l'Associé Unique) de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 12.575.-) divisé en quatre-vingt (80) parts sociales de Classe A, quatre-vingt (80) parts sociales de Classe B, quatre-vingt-une (81) parts sociales de Classe C, quatre-vingt-une (81) parts sociales de Classe D, quatre-vingt-une (81) parts sociales de Classe E et cent (100) parts sociales de Classe F sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Sur ceci, la partie comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première décision*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de vingt-cinq euros (EUR 25.-) aux fins de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent soixante-quinze euros (EUR 12.575.-) à un montant de douze mille six cent euros (EUR 12.600.-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale de Classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-), ayant les mêmes caractéristiques et portant les mêmes droits que les parts sociales de Classe B de existantes de la Société.

#### *Souscription - Libération*

Ces faits étant exposés, l'Associé Unique, prédésigné et représenté comme ci-dessus, déclare souscrire une (1) nouvelle part sociale de Classe B de la Société, sous forme nominative et ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et les libérer entièrement par un apport en nature à la Société consistant en une créance certaine, liquide et exigible détenue par l'associé sur la société d'un montant de deux million trois cent quarante-cinq mille trois cent soixante huit euros et seize cents (EUR 2.345.368,16) (la Créance)

L'apport en nature d'un montant total de deux million trois cent quarante-cinq mille trois cent soixante-huit euros et seize cents (EUR 2.345.368,16) est à affecter comme suit:

- un montant de vingt-cinq euros (EUR 25,-) est à affecter au compte capital social de la Société; et
- un montant de deux million trois cent quarante-cinq mille trois cent quarante-trois euros et seize cents (EUR 2.345.343,16) est à affecter au compte prime d'émission de la Société.

De plus, il ressort d'une déclaration émise par la gérance de l'Associé Unique à la date du 21 décembre 2009 (la Déclaration) que:

- conformément aux principes comptables généralement admis, la valeur nette de la Créance devant être apportée à la Société est estimée à deux million trois cent quarante-cinq mille trois cent soixante-huit euros et seize cents (EUR 2.345.368,16)
- la Créance devant être apportée à la Société est librement cessible par l'Associé Unique et n'est pas soumise à des restrictions ou grevées d'un nantissement ou d'un droit de gage limitant sa transmissibilité ou diminuant sa valeur; et
- toutes les formalités pour le transfert de la possession de la Créance devant être apportée à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique en coopération avec la Société.

L'Associé Unique, agissant par son mandataire déclare que depuis la date de la Déclaration il n'est pas intervenu de changement matériel qui aurait déprécié l'apport devant être fait à la Société.

De plus, il ressort d'un certificat émis par la gérance de la Société à la date du 21 décembre 2009 (le Certificat) que:

1. conformément aux principes comptables généralement admis, la valeur nette de la Créance devant être apportées à la Société est estimée à deux million trois cent quarante-cinq mille trois cent soixante-huit euros et seize cents (EUR 2.345.368,16); et
2. toutes les formalités pour le transfert de la possession des Créance devant être apportées à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique en coopération avec la Société.

Ladite Déclaration et le Certificat, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

#### *Deuxième décision*

En conséquence de la décision ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, premier paragraphe, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille six cent euros (EUR 12.600,-) représenté par en quatre-vingt (80) parts sociales de Classe A, quatre-vingt-une (81) parts sociales de Classe B, quatre-vingt-une (81) parts sociales de Classe C, quatre-vingt-une (81) parts sociales de Classe D, quatre-vingt-une (81) parts sociales de Classe E et cent (100) parts sociales de Classe F sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

#### *Evaluation des frais*

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à quatre mille Euros.

#### *Déclaration*

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version en anglais et la version en français, la version en anglais fera foi.

Le document ayant été lu au mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: H. GILBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 décembre 2009. Relation: LAC/2009/57281. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2010.

J. ELVINGER.

Référence de publication: 2010015503/174.

(100009664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2010.

**Convertible Beta Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 143.991.

—  
*Extrait de la résolution du Conseil d'Administration de la Société du 7 janvier 2010*

Le Conseil d'Administration procède, avec effet au 7 janvier 2010 à la nomination de Monsieur William GILSON, professionnellement domicilié au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en tant que Président et Administrateur de la Société.

Au 7 janvier 2010, le Conseil d'Administration de la Société se compose comme suit:

- M. William GILSON, Président et Administrateur
- M. Jacques ELVINGER, Administrateur
- M. Mark PHILLIPS, Administrateur

Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010017037/18.

(100011520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**LWM, Société Anonyme.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 69.890.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire et du conseil d'administration en date du 11 décembre 2009*

L'assemblée a procédé à la nomination de Monsieur Peter KUBICKI, né le 18.12.1963 à Aalborg, Danemark, demeurant professionnellement à 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, comme administrateur supplémentaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Le conseil d'administration a nommé Monsieur Peter KUBICKI, prénommé, comme président du conseil d'administration, en remplacement de Monsieur Patrik Burnäs. Le mandat d'administrateur de Monsieur Patrik BURNÄS, ainsi que les mandats de tous les autres administrateurs, resteront inchangés et prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2010017038/18.

(100011451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**IVG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 150.381.

—  
EXTRAIT

Par résolution du conseil de gérance de la Société en date du 20 janvier 2010, il a été décidé de transférer le siège social de la Société, avec effet immédiat du 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Veuillez noter que Monsieur Marco Heim, gérant de la Société, a changé d'adresse. Désormais il a son adresse professionnelle au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé à Luxembourg, le 20 janvier 2010.

*Pour IVG Luxembourg S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2010016998/18.

(100011477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**La Maison du Bien Être S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8151 Bridel, 41A, rue de Schoenfels.  
R.C.S. Luxembourg B 109.773.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'unique associé intervenue le 14 janvier 2010 que:

1. Le siège social est transféré à dater du 18 janvier 2010 à l'adresse suivante:

41A, rue de Schoenfels, L-8151 BRIDEL

2. Il n'est pas procédé au remplacement de la gérante pour l'activité de soins esthétiques Madame Laurence UMMEN-HOVER, épouse FURINI, demeurant à F-57100 Thionville, 39, Boucle du Milan, démissionnaire de ses fonctions.

Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2010017000/17.

(100011555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Opalys S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 115.133.

—  
Par la présente, le domiciliataire dénonce avec effet immédiat la domiciliation du siège de la société OPALYS S.A., société enregistrée au Registre du Commerce Section de Luxembourg n° B 115133.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg le 20 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Signature

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2010017002/13.

(100011603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Centuria Monaco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg B 130.408.

—  
*Extrait des résolutions des associés prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 23 décembre 2009*

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique accepte, avec effet au 20 octobre 2009, la démission de:

\* Mlle Bouchra Akhertous, née le 08/10/1974 à Mont-Saint-Martin (France), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14, rue du Marché-aux-Herbes de ses fonctions de gérant.

- L'associé unique nomme pour une durée indéterminée et avec effet au 20 octobre 2009:

\* Mme Claudia Schweich, née le 01/08/1979 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au L-1728 Luxembourg 14, rue du Marché-aux-Herbes, en qualité de gérant avec effet immédiat, en remplacement du gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2009.

*Pour Centuria Monaco S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010017034/24.

(100011580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**SmartCap Funds I, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 102.626.

—  
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2010*

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat du Réviseur d'Entreprises et des Administrateurs pour un nouveau terme d'un an.

*Composition du Conseil d'Administration*

Antoine CALVISI Président

(résidant professionnellement au 14, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG)

Sandrine MAHIEU-DUBOIS

(résidant professionnellement au 2, rue de l'Eau, L-1449 LUXEMBOURG)

Vincent MARTET

(résidant professionnellement au 2, rue de l'Eau, L-1449 LUXEMBOURG)

Nico THILL

(résidant professionnellement au 24bis, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG)

*Réviseur d'Entreprises*

DELOITTE S.A.

(ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 LUXEMBOURG)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2010.

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010017026/28.

(100011591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**D.S. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 64.802.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 janvier 2010*

Il résulte des délibérations et décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 15 janvier 2010 que:

L'assemblée générale décide de renouveler Monsieur Marc Besch, demeurant professionnellement, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes, pour une durée, expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010 et qui se tiendra en 2011.

L'assemblée générale prend acte de la venue à expiration à la présente assemblée générale de tous les mandats des administrateurs et décide de les renouveler, pour une durée d'un an expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010, et qui se tiendra en 2011.

En conséquence, à l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration se compose de la façon suivante:

Viviane Glavic Présidente et Administrateur-Délégué

Vincent Frédéric Administrateur-Délégué

Marcelle Goffart Administrateur

Nathalie Moraux Administrateur

Pour extrait conforme

DS.LUX S.A.

Viviane Glavic

Présidente et Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010017028/25.

(100011559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**Fishing International S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 117.817.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 juin 2009 à 17.00 heures

## Délibérations

Après délibérations, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

1. L'Assemblée confirme le mandat d'Administrateur délégué au sein de la société de M. Serge ATLAN, né le 27 janvier 1953 à BATNA (Algérie) et qui demeure 5, rue Alphonse München, L-2174 LUXEMBOURG. La durée du mandat est fixée à 6 ans.

2. L'Assemblée confirme le mandat d'Administrateur au sein de la société de M. Richard SEGAL, né le 5 octobre 1952 à BOIS COLOMBES (France) et qui demeure 5, rue Alphonse München, L-2174 LUXEMBOURG. La durée du mandat est fixée à 6 ans.

3. L'Assemblée confirme le mandat d'Administrateur au sein de la société de M. Denis MINGARELLI, né le 22 juin 1955 à MONT-SAINT-MARTIN (France) et qui demeure 49, route Nationale, F-54920 VILLERS LA MONTAGNE. La durée du mandat est fixée à 6 ans.

4. L'Assemblée enregistre la démission, à compter de ce jour, de R.I.S. Cie S.A., sise 171, route de Longwy, L-1941 LUXEMBOURG de son mandat d'Administrateur au sein de la société.

5. L'Assemblée enregistre la démission, à compter de ce jour, de M. Philippe GIBELLO demeurant 3, rue Turique à NANCY, en tant que Commissaire de la société.

6. L'Assemblée nomme, à compter de ce jour, la société R.I.S. Cie S.A., sise 171, route de Longwy, L-1941 LUXEMBOURG en tant que Commissaire de la société. La durée de la mission est fixée à 6 ans.

7. L'Assemblée nomme, à compter de ce jour, M. Serge ATLAN, né le 27 janvier 1953 à BATNA (Algérie) et qui demeure 5, rue Alphonse München, L-2174 Luxembourg en tant qu'Administrateur de la société. La durée du mandat est fixée à 6 ans.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration de la société est composé des personnes suivantes:

Monsieur Serge ATLAN

Monsieur Richard SEGAL

Monsieur Denis MINGARELLI

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010017024/36.

(100011609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**SITE (Euro) No 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 14.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.062.

## EXTRAIT

En date du 13 janvier 2010, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de M. Bart Zech, en tant que gérant, est acceptée avec effet au 12 janvier 2010;
- Monsieur Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès à L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 12 janvier 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 19 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Ivo Hemelraad

Gérant

Référence de publication: 2010017065/17.

(100011509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

**Italian Restaurant S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 149, rue de la Tour Jacob.  
R.C.S. Luxembourg B 62.191.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg, le 11 décembre 2009 a été nommé Administrateur délégué

M. Mario NOTAROBERTO, né le 21 septembre 1955 à Funtani (SA) demeurant à L-1316 Luxembourg - 77, rue des Carrières.

Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice se clôturant au 31.12.2012.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Référence de publication: 2010017015/15.

(100011079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**V.V.F Luxembourg SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-8833 Wolwelage, 57, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 91.509.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 janvier 2010*

L'Assemblée Générale Extraordinaire révoque Madame Moriceau Laurence-Yvette de la qualité d'administrateur.

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte la nomination de Mademoiselle Tirniceriu Andreea-Mihaela, domiciliée à 137, avenue Henri Jaspar, B-1060 Bruxelles en qualité d'administrateur de la société. Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur le compte de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Signature / Signature / Signature.

Référence de publication: 2010017018/14.

(100011670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Vivaldese Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 117.777.

*Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 19 janvier 2009*

Le conseil de gérance décide de transférer le siège de la société du 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg au 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, avec effet au 15 janvier 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2010.

Vivaldese Investments S.à r.l.

Référence de publication: 2010017047/14.

(100011589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Mercedes-Benz Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.  
R.C.S. Luxembourg B 57.028.

*Auszug aus dem Protokoll  
der Verwaltungsratssitzung vom 22. Dezember 2009*

Der Verwaltungsrat beschließt, dass Herr Steffen Lucas, geschäftsansässig in 25243 Pruhonice/Tschechische Republik, mit Wirkung zum 31. Dezember 2009 von der laufenden Geschäftsführung abberufen wird.

Référence de publication: 2010017626/11.

(100012259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

---

**Soprolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 25.550.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le seize décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

## ONT COMPARU:

1. Monsieur Jean-Claude CASTEL, ingénieur, demeurant à L-5370 Schuttrange, 17, rue de la Forêt.
2. Madame Irène BARTHELME, sans état, demeurant à L-5370 Schuttrange, 17, rue de la Forêt.
3. Monsieur Paul ZIMMER, industriel, demeurant à L-8080 Bertrange, 63, route de Longwy.

Les trois comparants sont ici représentés par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit leurs déclarations:

- a. Que la société à responsabilité limitée "SOPROLUX S.à r.l." établie et ayant son siège social à L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 25.550, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 18 février 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 135 du 15 mai 1987.
- b. Que le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.
- c. Que les comparants sont les seuls et uniques associés de la Société.
- d. Que l'activité de la Société ayant cessé et que les comparants, en tant qu'associés uniques, siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, prononcent la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.
- e. Que les associés se désignent comme liquidateurs de la Société.
- f. Que les liquidateurs requièrent le notaire instrumentant d'acter qu'ils déclarent avoir réglé tout le passif de la Société dissoute, moyennant reprise par les associés de l'intégralité de l'actif et du passif, et avoir transféré tous les actifs au profit des associés.
- g. Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.
- h. Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- i. Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exécution de son mandat.
- j. Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans au moins chez Monsieur Jean-Claude CASTEL à L-5370 Schuttrange, 17, rue de la Forêt.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et les associés, s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 28 décembre 2009. Relation GRE/2009/4946. Reçu soixante quinze euros 75€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 15 janvier 2010.

Référence de publication: 2010016397/53.

(100010957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2010.

---

**Sun Microsystems Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 197.952.125,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 77-79, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 76.953.

—  
EXTRAIT

L'associé unique, lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2009, a décidé de modifier la durée du mandat d'un de ses gérants:

- Monsieur Vincent BACKES, né le 3 juin 1966 à Arlon, Belgique, demeurant au 46, rue du Château, L-6961 Senningen, Luxembourg, gérant.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur l'approbation des comptes au 30 juin 2010.

L'associé unique, lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2009, a renouvelé le mandat de son autre gérant:

- Monsieur Pierre Henin, né le 16 avril 1961 à Ciney (Belgique), demeurant au 7D, rue Saint Gilles, B-5590 Ciney, Belgique, gérant.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur l'approbation des comptes au 30 juin 2010.

L'associé unique, lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2009, a renouvelé le mandat du réviseur d'entreprise:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, réviseur d'entreprises, 7, parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach, RCS n° 47.771.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statuant sur l'approbation des comptes au 30 juin 2010.

Luxembourg, le 18 janvier 2010.

*Pour SUN MICROSYSTEMS LUXEMBOURG S.à.r.l.*

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010017045/28.

(100011133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Voltaire Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 118.557.

—  
*Extrait de l'assemblée générale du 22 décembre 2009*

Les actionnaires de la société "Voltaire Group SA" ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social de la société Voltaire Group SA du 29, rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

La résolution a été prise à l'unanimité.

Copie conforme à l'original

Référence de publication: 2010017049/14.

(100011060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**NeXT Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 103.400.

—  
Les statuts coordonnés de la sociétés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2010.

Référence de publication: 2010018669/10.

(100012735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2010.

---

**1st RED Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 44, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.685.

In Übereinstimmung mit Artikel 7 der Satzung der Gesellschaft BESCHLIEßT die alleinige Gesellschafterin, die 1<sup>st</sup> RED AG, am 06.01.2010,

Herrn Jan-Alexander Gehrman, geb. am 27.06.1971, geschäftsansässig in: Kaiserkai 62, D-20457 Hamburg, sowie Herrn Detlef Kuhlen, geb. am 23.01.1959, geschäftsansässig in: Georg-Glock-Str. 4, D.40474 Düsseldorf, ab dem 06.01.2010 als Geschäftsführer der Gesellschaft auf unbegrenzte Zeit zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 21. Janvier 2010.

Bodo Demisch

*Directeur*

Référence de publication: 2010018226/17.

(100013064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2010.

---

**KH Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.048.750,00.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 76.006.

A compter du 18 novembre 2009, l'associé de la société KH INVESTMENTS S.à r.l., HEPP III Luxembourg Master S.à r.l. détenant 37.755 parts sociales de catégorie A a transféré son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 JAN. 2010.

*Pour KH INVESTMENTS S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Catherine Day-Royemans

- / *Vice-Président*

Référence de publication: 2010018227/18.

(100012591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2010.

---

**HEPP III Luxembourg FRHB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 644.883,00.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 139.900.

A compter du 18 novembre 2009, l'associé de la société HEPP III Luxembourg FRHB S.à r.l., HEPP III Luxembourg Master S.à r.l. détenant 580.395 parts sociales de catégorie A a transféré son siège social au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 JAN. 2010.

*Pour HEPP III Luxembourg FRHB S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Fanny Marx / Catherine Day-Royemans

- / *Vice-Président*

Référence de publication: 2010018228/18.

(100012609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2010.

---

**Parquet Böhm S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5374 Münsbach, 4, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 30.074.

L'an deux mille neuf, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Thorsten Böhm, parqueteur, demeurant à D-54306 Kordel, 49, Kimmlingerstrasse.

Monsieur Thorsten Böhm, prénommé, déclare être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée PARQUET BÖHM S. à r. l., ayant son siège social à L-5374 Münsbach, 4, rue du Château, constituée suivant acte reçu par le notaire Christine DOERNER, de résidence à Bettembourg, en date du 16 février 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1989, page 8.314, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 16 décembre 2004, publié au Mémorial C, numéro 344 du 18 avril 2005.

La société est enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 30.074.

Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR), divisé en cent (100) parts sociales sans valeur nominale, entièrement libérées et détenues par Monsieur Thorsten Böhm.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de la société, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses résolutions, prises chacune séparément, et sur ordre du jour conforme:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social souscrit de la société d'un montant de sept cent trente-sept mille six cent cinq euros et trente-deux cents (737.605,32 EUR) par incorporation de réserves pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR) au montant de sept cent cinquante mille euros (750.000.- EUR) sans création de nouvelles parts sociales.

La réalité des réserves reportées de la société a été rapportée au notaire sur base du bilan au 31 décembre 2008 ainsi que de l'attestation délivrée le 17 décembre 2009 par l'expert comptable Helmut PHILIPPI, établi à L-5570 Remich, 19, route de Stadtbredimus, de la teneur suivante: «Hiermit bestätige ich, der Unterzeichnete, in meiner Eigenschaft als Expert Comptable der Gesellschaft Parquet Böhm S. à r. l. mit Sitz in L-5374 Münsbach, 4, rue du Château, dass aufgrund der aktuellen Finanzlage der Gesellschaft per 30.11.2009 eine Kapitalerhöhung um 737.605,32 € auf dann 750.000.- € durch Einziehung der Rücklagen (réserves) aus dem vorhandenen Gewinnvortrag möglich ist.»

Copie du bilan ainsi que la prédite attestation, après avoir été signés «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentant resteront annexés au présent acte pour être formalisés avec lui.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'article 6 des statuts prend la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (750.000.- EUR) représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Thorsten Böhm: .....	100 parts
Total: Cent parts sociales .....	100 parts

Ces parts ont été intégralement libérées de sorte que la somme de sept cent cinquante mille euros (750.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.»

Dont acte, fait et passé à Münsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation en langue du pays au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Thorsten Böhm, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 22 décembre 2009. Relation: REM/2009/1662. Reçu soixante-quinze euros 75.- €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 19 janvier 2010.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2010016468/52.

(100010387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2010.

**European Treasure Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 149.530.

—  
*Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 janvier 2010*

Les actionnaires de la société EUROPEAN TREASURE HOLDING S.A. réunis en Assemblée Générale Extraordinaire du 7 janvier 2010, ont décidé à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Nomination de Monsieur Robert KEMPENEER, administrateur de sociétés, né le 21 février 1958 à Anderlecht (B), demeurant à B-1332 Rixensart, 10, Avenue Normande, au poste d'administrateur-délégué pour une durée d'un an c'est-à-dire jusqu'au 31/12/2010.

Pouvoir de signature: par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un administrateur de catégorie "A", excepté pour les dépenses inférieures à 2.500 € pour lesquelles l'administrateur-délégué pourra signer seul. Cette limite de 2.500 € n'est cependant pas applicable aux dépenses relatives aux rémunérations.

- Nomination de la société de droit belge J-M Deremince, Réviseur d'Entreprises, ayant son siège social à B-5000 Namur, 9, avenue Baron Fallon, numéro d'immatriculation 0434.447.162, en qualité de second commissaire chargé de la surveillance des opérations de la société. Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

- Nomination de Monsieur Joseph CHARLIER, administrateur de société, demeurant à B-6940 Durbuy, en qualité de Président du Conseil d'administration.

Luxembourg, le 7 janvier 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010017079/26.

(100011386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---

**Unionti S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.623.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 décembre 2009*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011/2012 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Armand De Biase, employé privé, demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

Nicolas Firmin, employé privé, demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Marina Padalino, employée privée, demeurant professionnellement 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

*Commissaire aux comptes:*

Grant Thornton Lux Audit S.A., 83, Pafebruch, L-8308 Capellen (Luxembourg).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010017091/26.

(100011103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2010.

---